Sommaire

LES C.A. DE L'ANEF - 2009 1
TABLE RONDE DE L'ANEF..... 13
LIVRES..... 39
HOMMAGE A HELENE ROUCH 57
FORUM..... 89
STATUTS..... 93
ADHÉSION, ABONNEMENT..... 95
BULLETIN DE COMMANDE 97

Les CA de l'ANEF - 2009

CA du 6 février 2009

Présentes : Armelle Andro, Isabelle Collet, Sylvie Cromer, Christelle Hamel, Dominique Fougeyrollas, Emmanuelle Latour, Nathalie Lapeyre, Patricia Mercader.

Excusées : Nicole Decuré, Erika Flahaut, Annik Houel, Françoise Picq.

ÉLECTION DU BUREAU

Elle se fera au prochain CA. En attendant, discussion sur les tâches qui doivent revenir à chaque fonction.

BULLETIN : Il est proposé de faire :

• Un bulletin électronique en juin faisant office de compte rendu de la journée-AG de l'ANEF qui s'est tenue en septembre ou octobre de l'année précédente.

• Un bulletin électronique en septembre qui annonce les enseignements et séminaires de l'année à venir.

• Le bulletin papier : Sortie au 30 novembre de chaque année. Il synthétise les deux précédents et recense en plus les journées d'études, conférences marquantes de l'année, plus les recensions d'ouvrage et les résumés des thèses en études genre soutenues dans l'année. Celui de 2008 contiendra les actes de la table ronde ANEF-EFiGiES de 2007 plus un long texte de Catherine Marry.

COLLOQUE DE L'ANNÉE 2009

Table ronde sur la structuration du champ féministe et AG pour les 20 ans de l'ANEF.

NUMÉRISATION

Discussion sur la faisabilité de numériser et mettre en ligne des textes féministes qui ne sont plus disponibles.

Photo Nicole Décuré

Françoise Picq

CA du 3 avril 2009

Présentes : Sylvie Cromer, Nicole Decuré, Erika Flahault, Dominique Fougeyrollas, Nathalie Lapeyre, Emmanuelle Latour, Françoise Picq.

Excusées : Armelle Andro, Isabelle Collet, Christelle Hamel, Annik Houel, Patricia Mercader

INFORMATIONS DIVERSES

• Le prix de La Ville de Paris pour une thèse sur le genre existe depuis trois ans. L'appel à candidatures sera diffusé par la Mairie, auprès des Ecoles doctorales parisiennes, par l'IEC et d'autres listes de diffusion pertinentes. Le prix serait attribué en novembre par un jury qui reste le même.

• Le groupe d'initiatives pour les 40 ans du Mouvement : Françoise Picq informe le CA des projets de célébration des 40 ans du MLF et de l'existence d'un groupe d'initiatives (dont elle fait partie).

NUMÉRISATION

Nathalie Lapeyre rappelle les dangers et difficultés de la numérisation, déjà évoqués, de textes qui ne sont pas tombés dans le domaine public (risque pénal : 15 000 euros d'amende et 2 ans de prison si plainte d'un auteur ou éditeur).

Est évoqué le site HAL (archives ouvertes : http://hal.archives-ouvertes.fr/) qui permet à chacun-e de mettre en ligne des textes légèrement différents de ceux déjà publiés.

LE BULLETIN, NOUVELLE FORMULE 2009

Emmanuelle Latour prépare une lettre de communication sur la nouvelle formule : 2 bulletins électroniques par an et un bulletin papier en fin d'année. À partir de ce document, sera relancée la campagne d'adhésion et de souscription.

L'ÉTUDE DE RECENSION POUR LE SDFE

Le rapport a été rendu. On attend les réactions du SDFE.

Le SDFE suggère que les associations regroupent leurs demandes de subvention, sinon le traitement est trop coûteux en temps. Quelle est la coordination possible entre associations et avec lesquelles ? Cette question justifie l'organisation d'états généraux en fin d'année 2009 par l'ANEF et la demande d'une subvention importante pour inviter les associations.

PROJET ANEF 2009 ET LES 20 ANS DE L'ANEF

- Thème : Colloque sur la structuration du champ des études féministes.

Ce projet sera réalisé en deux temps :

- regroupement des partenaires
- états généraux de la recherche féministe, ce qui serait une première étape en vue de fédérer les associations et groupes.

Il y aurait en plus l'AG des 20 ans de l'ANEF. On envisage un livre blanc des études féministes et un bilan des vingt ans. Quel état des lieux ? Quelles perspectives ? Quelle coordination possible ? Quels liens construire ? Quelles modalités ?

ÉLECTION DU BUREAU

Avant de procéder au vote, Françoise Picq demande que soient rappelés les principes de fonctionnement de l'association. Après discussion, nous sommes d'accord sur le fait que : « la présidente

représente l'Association qui prend les décisions de manière collégiale. Elle évite de prendre parti sur des questions qui la divisent profondément ».

A l'unanimité, Christelle Hamel, Nicole Décuré, Isabelle Collet sont élues sur les postes respectivement de présidente, secrétaire, trésorière.

Annexe : Compte Rendu du rendez-vous ANEF-SDFE, 10 mars 2009

Présent-e-s :

Pour l'ANEF : Erika Flahault, Françoise Picq et Danièle Hourbette (consultante).

Pour le SDFE : Alain Kukdjian, chef de service et Jacqueline Gottely-Fayet, responsable de la mission des études, de la recherche et des statistiques.

1. LE RECENSEMENT DES FORMATIONS UNIVERSITAIRES À L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

L'ANEF a été chargée par le SDFE d'un recensement des formations universitaires à l'égalité femmes-hommes. Le rapport a été envoyé sous forme numérique en février 2009 et sous forme papier en mars 2009. Ce recensement effectué en 2008, avec la participation de Danièle Hourbette, a consisté à consulter Internet et à faire une enquête par lettre aux SCUIO et Services de Formation continue des universités, ainsi qu'auprès des réseaux ANEF.

2. QUELLES PERSPECTIVES ?

Ce travail serait à actualiser après les changements dus au LMD et une base de données disponible en ligne (à base de fiches) devrait être constituée. Bien que les maquettes remontent à l'administration de l'enseignement supérieur, l'ANEF attire l'attention sur la difficile légitimité du genre à l'université et donc de la visibilité des études

genre dans ces maquettes (sans compter que cela suppose la participation du MEN).

De plus les questions d'harmonisation de la présentation et des recensements se posent.

Une autre piste de travail selon l'ANEF est l'historique et le bilan des chargées de mission à l'égalité dans les universités.

3. LES SUBVENTIONS

Le SDFE insiste sur la nécessité d'éviter le saupoudrage. Il faudrait que les associations se coordonnent (ou même fusionnent) pour faire une demande commune de subvention (plus conséquente), en proposant des initiatives dans les orientations du Service, sur des objectifs précis et opérationnels, chacune valorisant son action. Selon l'ANEF, la fusion n'est pas souhaitable, mais des collaborations sont possibles, par exemple, autour du projet de formalisation du réseau des études féministes dans la francophonie (cf. Congrès de la Recherche féministe dans la francophonie à Rabat en octobre 2008) avec le projet d'un site.

CA du 15 juin 2009

Présentes : Armelle Andro, Isabelle Collet, Christelle Hamel, Annik Houel, Emmanuelle Latour, Françoise Picq.

QUESTIONS BUDGÉTAIRES

Discussion sur les règles pour un meilleur fonctionnement du bureau et les questions budgétaires.

Suite au rendez-vous avec le SDFE relatif à la demande de subvention (cf. document annexe), il est nécessaire dans les demandes de financements de COSA (nom du dossier de demande de subvention auprès du SDFE) de mettre en avant le projet avant tout, ce qui comprend des frais de fonctionnement. Le SDFE n'est pas très intéressé par le bulletin mais l'est par le site web, par le projet d'Etats généraux des études féministes et par le projet de recensement des formations genre.

La demande de financements 2009-2010 doit se faire en prenant en compte les différents projets :

- le site ANEF,
- le recensement des formations égalité,
- les tables rondes,
- le budget Portail Genre,
- les Etats généraux 2010.

Les groupes de travail pour chaque action doivent se réunir pendant l'été et faire un budget puis une réunion début septembre permettra de finaliser la demande budgétaire.

ORGANISATION DE LA TABLE RONDE/AG DE L'ANEF DE DÉCEMBRE 2009

Titre : Les vingt ans de l'ANEF : Etudes féministes et études de genre en 2009.

Date : 5 décembre 2009 à Paris pour la table ronde qui servira à préparer les Etats généraux qui se tiendront les 14-15 octobre 2010.

Comité d'organisation : Sylvie Cromer, Christelle Hamel, Emmanuelle Latour, Françoise Picq.

L'anniversaire des 20 ans de l'ANEF est l'occasion symbolique de préparer des Etats généraux avec les objectifs suivants :

• Faire un état des lieux des trois axes enseignement, recherches, institutionnalisation. Où en est-on en France ? Que se passe-t-il à l'étranger ?

• Tracer des perspectives pour renforcer la structuration du champ par des partenariats en France et à l'international. Qui fait quoi ? Quels liens construire pour faire un travail complémentaire et non concurrent ? Selon quelles modalités ?

• Renforce le travail sur le harcèlement sexuel et plus généralement, sur les rapports de pouvoir à l'université.

La question sera également posée des liens avec les associations féministes de terrain.

Les Etats généraux seraient une première étape en vue de fédérer les associations et groupes.

PROPOSITIONS

- Ce colloque sera filmé et un DVD sera monté.
- Publication des Actes des Etats généraux.

Annexe : Compte rendu du rendez-vous au SDFE, 3 juin 2009

Présent-e-s :

Pour l'ANEF : Erika Flahault, Nathalie Lapeyre, Françoise Picq.

Pour le SDFE : Alain Kurkdjian (chef de service adjoint), Jacqueline Gottely-Fayet (responsable de la mission Études, Recherche et Statistiques), en seconde partie de réunion.

1. - Nathalie Lapeyre présente le portail Genre créé en 2005, avec des financements du FSE, de l'ANEF, du RING et du SDFE. Il comporte trois axes.

- Enseignements.
- Documentation dont le catalogue collectif genre qui fonctionne bien (trois centres de documentation rattachés, système d'informatisation et cotes communes : le CEDREF, Louise Labé, Simone-SAGESSE), le catalogue collectif égalité (plus large, il doit regrouper le SDFE, la bibliothèque universitaire d'Angers, Marguerite Durand, ENFA Toulouse, etc.).
- Information sur les institutions et associations partenaires.

Le portail a bénéficié d'un financement SDFE en 2003 (4 500 €) et 2004 (4 500 €) sur la mise en œuvre du catalogue collectif genre (CCG). Depuis il est financé a minima (3 000 € par an) par un PPF ARPEGE – Approches pluridisciplinaires du Genre – monté par Nicky Le Feuvre à Toulouse et qui arrive à terme en 2011. L'objectif est de pérenniser l'existant, développer (changement de système logiciel) et rafraîchir le CCG, lancer le CCE.

Le SDFE est convaincu de l'utilité de ce portail et semble prêt à apporter le financement nécessaire et s'étonne même que le financement SDFE ait été interrompu. Il demande plusieurs choses :

- Des partenariats clairement identifiés, notamment la dimension nationale du SDFE (et le lien avec le site du SDFE, et la place respective des autres partenaires). Les subventions du SDFE s'adressent à des associations, pas à des équipes de recherche. La subvention pourrait passer par l'ANEF, d'ailleurs chargée de la veille permanente.
- Un budget précis, pluriannuel, distinguant les différentes étapes (CCG & CCE ; sur CCE priorité aux centres doc SDFE et Angers).
- L'identification (chiffrée) de co-financeurs : PPF, Réseau MSH, Université Toulouse 2, Fédération de recherche (ex-RING).

2. - Françoise Picq présente le projet des 20 ans de l'ANEF et des Etats généraux de la recherche féministe en deux options :

- Tout en 2009, avec des états généraux « entre soi ».
- 20 ans et préparation des états généraux en 2009 pour une manifestation publique de plus grande ampleur en 2010.

La seconde option semble privilégiée par le SDFE, qui trouve l'action médiatique intéressante. On pourrait faire ouvrir les états généraux par le/la ministre. Il demande :

- que le terme « féministe » ne soit pas seul, élargissement au genre ;
- un budget précis et pluriannuel, distinguant les différentes actions et un calendrier (par exemple par trimestre) ;
- des propositions de cofinancement (notamment Organisation Internationale de la Francophonie) ;
- de faire la demande de subvention le plus rapidement possible (il y a un comité chaque mois, les formulaires sont à télécharger sur le site du SDFE, mais il n'y a pas de réponse en ligne).

Le SDFE subventionne de plus en plus des actions et de moins en moins du fonctionnement donc :

- il faut intégrer les coûts de fonctionnement dans le budget des actions ;

- il faut faire un budget pour 2009-2010. En 2009, 15 000 €, comprenant 5 000 € pour la poursuite du travail de recensement des formations à l'égalité (compléments, formalisation des fiches en coordination avec le portail Genre) + 5 000 € pour une autre action (par exemple la refonte du site) + 5 000 € pour la préparation des Etats généraux ; en 2010, environ 30 000 € comprenant le portail Genre, les Etats généraux (toujours avec le fonctionnement inclus) ;

- il faut mettre l'accent sur la dimension interministérielle, la transversalité, l'action de structuration de la recherche, les politiques publiques, le catalogue et la question des enseignements.

3. - LE RAPPORT 2009

Peut-il être mis en l'état sur le site de l'ANEF ? Jacqueline Gottely-Fayet le présente d'abord au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour recueillir éventuellement des réactions et nous donnera ensuite son aval pour le mettre sur le site. Elle informe aussi J. Le Morzelec et M.Villard (Mission égalité au MEN-Sup). Il peut être diffusé de façon informelle.

La suite est attendue pour 2009.

CA du 19 octobre 2009

Présentes : Armelle Andro, Erika Flahault, Christelle Hamel, Annik Houel.

Contactées (par téléphone) : Isabelle Collet, Emmanuelle Latour, Françoise Picq.

DOSSIER SDFE

Christelle Hamel fait le point sur ses contacts téléphoniques récents avec le SDFE : les interlocuteurs ont changé.

Grâce à Isabelle Collet, on dispose d'un budget quasi bouclé pour cette demande, il se monte à près de 60 000 euros. Les éléments manquants (le recensement, quelques points sur les états généraux, etc.) sont ajoutés.

Le dossier COSA est lui aussi bien avancé. La description est bouclée.

FRAGEN

Il s'agit d'un projet européen de mise en ligne de textes fondateurs du féminisme pour chaque pays. L'ANEF a décidé de s'y associer et représente donc la France. Nous devons proposer vingt textes. Une adhérente de l'ANEF est plus particulièrement chargée de suivre ce dossier.

PROPOSITIONS POUR LE SITE

Le site de l'ANEF a subi des mésaventures depuis quelques semaines. La mise en œuvre du bulletin de septembre est d'ailleurs mise en péril à cause de ça. Donc, la construction du nouveau site est attendue avec impatience.

Armelle présente la proposition de site faite par les concepteurs qu'elle a sollicités. Ils proposent de faire migrer les contenus du site actuel et de concevoir un nouveau site, sous SPIP, évolutif. La « livraison » est toujours prévue pour le 5 décembre.

BULLETIN ÉLECTRONIQUE (PROPOSITION DE NATHALIE LAPEYRE ET SYLVIE CROMER)

Etant donné le problème de site, le bulletin sur les enseignements n'a pour l'instant pas été finalisé. Nathalie Lapeyre et Sylvie Cromer proposent une méthode de travail pour réaliser le premier bulletin électronique sur les « Enseignements Genre ». La priorité semble celle d'alimenter directement la rubrique «Enseignements » du site http://www.anef.org (par ville, discipline, niveau d'études).

CA 13 novembre 2009

Compte rendu - Relevé de décisions

Présentes : Armelle Andro, Nicole Décuré, Erika Flahault, Annik Houel, Nathalie Lapeyre, Françoise Picq, + Marie ? pour Efigies.

ORDRE DU JOUR :

1. F RAGEN

3 à 5 expertes sont à nommer; thèmes prioritaires : violences, « citoyenneté intime », intersectionnalité. Sont désignées par les membres du CA présentes : Françoise Picq, Michèle Ferrand, Dominique Fougeyrollas, Annik Houel, Jacqueline Martin

Une vingtaine de textes sont à proposer pour le projet de numérisation ; nous devrons ultérieurement exposer nos critères et modalités de sélection.

Un premier échange a permis de faire une liste d'une vingtaine de textes et de répartir les responsabilités.

A faire : Solliciter l'accord des auteures et éventuellement des éditeurs.

2. SITE

A la lueur des messages électroniques échangés et des discussions lors du CA, il est acté que les couleurs seront revues dans une perspective plus gaie (claire), sans toutefois trop se rapprocher de celles du portail Genre ni du portail RING. Les discussions ont également porté sur les différentes rubriques, notamment « Vie du chercheur » qui sera remplacée par « Activités des membres ».

Le mode de fonctionnement suivant sera adopté une fois le site en place : trois ou quatre membres du CA seront désignées comme personnes référentes pour une ou plusieurs rubriques. Les informations leur seront systématiquement retransmises, et elles seront chargées d'alimenter les rubriques dont elles auront la charge.

Les questions de sécurité sont enfin soulevées. Armelle doit interroger nos concepteurs à ce sujet (question sur le niveau de sécurité) ; ils seront également chargés de nous fournir la formule type de la CNIL à insérer en bas des rubriques faisant apparaître des données personnelles.

3. JOURNÉE DU 5 DÉCEMBRE

Les présentes avancent sur l'organisation de la journée du 5 décembre et font le point sur les participations aux tables rondes et ateliers (intervenantes, modératrices, animatrices)

4. BULLETIN

Il est décidé que certaines rubriques, pouvant faire double emploi avec les listes de diffusion RING et EFL, ne figureront plus dans le bulletin papier. Elle pourront toutefois apparaître sur le site de l'ANEF dès qu'il sera opérationnel :

- annonce de séminaires
- annonces de parutions.

Les rubriques suivantes composeront le prochain bulletin papier, à paraître très prochainement :

- Relevés de décisions des derniers CA
- Table ronde 2008
- CR de lectures
- Pétition Femmes et mathématiques
- Dossier Hélène Rouch

La question des résumés de thèses est soulevée : les résumés reçus à ce jour sont disparates, souvent fort longs et issus de personnes non adhérentes à l'Anef. Ce point doit être repensé collectivement (harmonisation du format, sélection ?..). (ils ne figureront pas dans ce bulletin papier) et le point sera remis à l'ordre du jour du prochain CA.

table ronde de l'ANEF - 2008

Pour faire suite à la journée ANEF-EFiGiES du 24 novembre 2007, La formation doctorale à l'épreuve des rapports de pouvoirs : contextes institutionnels, genre et générations, l'ANEF a organisé, le 20 septembre 2008 à Paris, une table ronde-débat sur :

Les relations entre directeur/trice de thèse et doctorant/e

Photo Nicole Décuré

Annik Houel, professeure

On peut supposer que les un/es et les autres ont, sur ce sujet, un point de vue assez différent. Il s'agira de confronter ces points de vue. Côté direction de thèse, il se dit souvent qu'il s'agit de la plus difficile des tâches de l'enseignant/e-chercheur/euse, à la fois la plus susceptible de difficultés, d'inquiétudes et de plaisirs aussi. On sait, côté doctorant/e, les affres par lesquelles on passe, les obstacles, mais les joies aussi.

Il s'agit d'explorer les éventuels malentendus, les incompréhensions, les accords et les désaccords de cette relation au long cours plus ou moins individualisée et qui souvent évolue au fur et à mesure que la/le doctorant devient, sur son sujet, plus compétent/e que son/sa directeur/trice sur son sujet.

On peut se demander par ailleurs si le sexe des un/es et des autres fait quelque chose à l'affaire.

Maintenant qu'en est-il plus précisément quand il s'agit d'une directrice féministe et d'une (ou un) doctorant/e supposé/e l'être aussi, pour avoir choisi une telle direction ?

En quoi la militance peut-elle interférer dans la recherche, la dynamiser ou au contraire la parasiter ? Le fait de partager des valeurs et des buts communs rend-il les relations de recherche plus aisées ou au contraire plus compliquées ? Est-il facile ou non de faire le partage entre idéologie et recherche et faut-il le faire ?

Le débat sera introduit par la présentation d'une étude de Laetitia Gérard, ATER en sciences de l'éducation à l'université de Nancy, sur les relations entre directeur/trice et étudiant/e faisant un mémoire de recherche, ainsi que par quelques réflexions de Nicole Mosconi, professeure émérite à Paris Ouest-Nanterre La Défense sur son expérience de directrice de thèse pour ensuite confronter les points de vue côté directrices et côté doctorantes.

La dimension du genre dans la direction de mémoire en master

Photo Nicole Décuré

Laetitia Gérard

Introduction

Nous pouvons constater que la structure formative du master présente des caractéristiques différentes de celles de la licence (L1, L2, L3) : il y a un nouveau rapport au savoir et un nouveau rapport à l'enseignant. En nous appuyant sur les travaux de Van Gennep sur les rites de passage et de Coulon sur les rites d'affiliation, nous envisageons l'entrée en master comme un passage. Nous ciblerons plus précisément ici l'une des caractéristiques de ce passage, à savoir ce que nous nommons la dimension relationnelle et qui correspond à la relation interpersonnelle entre l'étudiant et son directeur de mémoire. En premier cycle universitaire, nous pouvons observer que la relation pédagogique enseignant-enseigné est une relation de type groupal, c'est-à-dire que l'étudiant se situe au sein d'un groupe-classe, face à un individu-enseignant. En master, la relation devient duale, par

l'introduction d'une nouvelle relation pédagogique qu'est la direction de mémoire: un étudiant est face à un individu-enseignant. La dimension du genre prend alors une place fondamentale dans la relation enseignant-enseigné, d'autant plus que la probabilité pour une étudiante d'être dirigée par un directeur de mémoire de sexe masculin est forte. En effet, les étudiantes sont plus nombreuses en master 2 recherche que leurs homologues masculins: respectivement 66,66 % contre 33,33 %, en Sciences Humaines et Sociales pour l'année universitaire 2007-2008, selon les chiffres de la DEPP. La part des femmes dans l'enseignement supérieur, quant à elle, reste faible. En 2006, seulement 18,5 % sont des professeures et 40,7 % sont des maîtresses de conférence (Bideault & Rossi, 2008). Notre questionnement est le suivant : en tant qu'étudiante de master, comment vit-on ce passage à une relation duale avec un directeur de mémoire de sexe opposé ?

1. Évolution de la relation pédagogique de la licence au master

1.1. La relation pédagogique d'enseignement en licence

Durant le premier cycle universitaire, comme nous venons de le mentionner, nous observons que la relation d'enseignement qui unit l'étudiant avec son enseignant est de type groupal. Langevin et Bruneau (2000) soulignent que cette relation tend à dissimuler l'étudiant dans et par le groupe et à l'anonymiser auprès de l'enseignant. Le sexe de l'étudiant et de l'enseignant sont donc ici secondaires, d'autant plus que les auteures insistent sur le lien purement professionnel qui lie l'étudiant et l'enseignant dans ce type de relation. Les auteures parlent également d'une relation imposée avec l'enseignant dans le sens où aucun des deux partenaires, que ce soit l'étudiant ou l'enseignant, ne choisit l'autre. Ce terme de relation « imposée » peut néanmoins se discuter. L'enseignant n'a certes pas le choix de ses étudiants, mais nous pensons que l'étudiant peut notamment choisir ses TD en fonction de l'enseignant qui les dispense, et pourquoi pas aussi en fonction de son sexe. Pour cela, l'étudiant risque de devoir faire des concessions : s'il choisit l'enseignant, il ne pourra peut-être pas choisir l'horaire ou le contenu

du TD. Les auteures ajoutent que la relation étudiant-enseignant est par ailleurs, utilitaire, dans le sens où « les deux partenaires sont là pour atteindre des objectifs d'apprentissage prédéfinis par un programme et non parce qu'ils visent la relation en soi » (Langevin & Bruneau, 2000, p. 49). De fait, la structure formative de la licence, puisqu'elle prévoit une organisation groupale des enseignements, ne laisse institutionnellement que très peu de place au contact interpersonnel entre un étudiant et l'enseignant. Cependant, l'étudiant peut rencontrer, seul, son enseignant durant sa permanence, avant ou après son cours, ou encore via les TIC (le courrier électronique par exemple). Dans les deux premiers cas (à la permanence et avant ou après les cours), le lieu et l'heure de la rencontre sont prédéterminés par l'enseignant et l'étudiant n'a donc pas à prendre l'initiative de solliciter son enseignant pour obtenir un rendez-vous. Ainsi, ces temps de rencontre sont des temps institutionnels mis à la disposition de l'étudiant et l'enseignant n'est pas « dérangé » par l'étudiant puisqu'il est prédisposé à le recevoir. De son côté, l'étudiant n'a pas non plus l'impression de « déranger » l'enseignant puisque ce temps lui est consacré.

1.2. L'introduction d'une nouvelle relation pédagogique en master

L'étudiant, nouvel arrivant en master, découvre une nouvelle relation pédagogique, duale, avec un enseignant, alors qu'il se trouvait jusqu'en licence au sein d'un groupe-classe (relation groupale). Cette relation duale demande l'apprentissage par l'étudiant d'un nouveau mode de communication avec l'enseignant. L'étudiant doit en effet apprendre à adopter un comportement, verbal et non verbal, spécifique à cette nouvelle relation pédagogique duale. Ceci implique également que l'étudiant apprenne à gérer la relation interpersonnelle et sexuée qui s'instaure dans cette relation.

Nous pouvons remarquer d'autres disparités entre la relation pédagogique groupale de licence et la relation pédagogique duale qui s'introduit en master, notamment au niveau de la constitution de la paire enseignant-enseigné. En master, cette relation n'est plus imposée à l'un et/ou à l'autre comme elle peut l'être en licence.

Dans certaines universités, c'est à l'étudiant de choisir son directeur de mémoire, dans d'autres, c'est le directeur de mémoire qui choisit l'étudiant. Il peut également s'agir d'une entente commune entre le directeur de mémoire et son futur masterant. Cette possibilité de choix de la part de l'étudiant contractualise peut-être davantage sa relation avec son directeur, dans le sens où il doit ensuite « assumer » la responsabilité de son choix. Une autre disparité porte sur les moments institutionnels. En master, les moments de rencontre présentielle institutionnalisés ne sont pas inexistants (séminaires méthodologiques, enseignements) mais ils sont cependant moins présents qu'en licence. L'étudiant peut toujours solliciter son directeur de mémoire à la fin d'un cours pour lui poser une question, mais il est aussi amené à solliciter des rendez-vous individuels auprès de son directeur pour avancer dans l'élaboration de son travail de recherche. C'est donc à l'étudiant de solliciter des temps de rencontre à son directeur de mémoire et ce, « au risque », cette fois, de le « déranger ».

2. Le passage en master

Nous pouvons observer que la structure formative proposée à l'étudiant de master évolue par rapport à la licence notamment, comme nous venons de l'étudier, au niveau du rapport à l'enseignant. Cette évolution dans la structure formative nous a amené à envisager l'entrée en master comme un passage. Ce passage comprendrait trois phases : la déstabilisation, l'adaptation et la familiarisation.

La première phase que nous postulons ici est la phase de déstabilisation. Au niveau de ce que nous nommons la dimension relationnelle, à l'entrée en master, l'étudiant découvre une nouvelle relation pédagogique duale avec l'enseignant. Il se retrouve déstabilisé, dans le sens où cette nouvelle relation pédagogique implique l'apprentissage d'une posture relationnelle par rapport à l'enseignant différente de celle à laquelle il était accoutumé en licence.

Ensuite, vient la phase d'adaptation. Cette phase que nous postulons ici, est une période d'entre-deux, plus ou moins longue

en fonction de l'étudiant. Durant cette phase, l'étudiant n'a pas encore quitté toutes les caractéristiques de sa situation de licence, à savoir notamment ses habitudes comportementales au sein d'une relation pédagogique groupale. L'étudiant cherche à comprendre sa nouvelle relation pédagogique duale par le biais de diverses stratégies telles que l'expérience de l'action, le tâtonnement et la discussion avec ses pairs, ou avec son directeur de mémoire. En d'autres termes, il essaie de découvrir le rôle de son directeur et ses attentes en termes relationnels. Il cherche aussi à découvrir les limites relationnelles de sa direction (jusqu'où peut-il aller ?) et à compenser les manques éventuels de sa direction ou ce qu'il peut percevoir comme étant des manques (manque de soutien psychologique, par exemple).

Enfin, la familiarisation est la troisième phase de ce passage. Nous considérons cette phase à la fois comme un processus et comme un état. En tant que processus, l'étudiant s'affirme progressivement dans son nouveau rapport à l'enseignant : il parvient petit à petit à appréhender sa nouvelle relation pédagogique duale. En tant qu'état, l'étudiant familiarisé connaît les attentes et le rôle relationnel de son directeur. Il entend ce qui n'est pas dit de manière explicite, sait négocier ce qui est négociable, parvient à compenser les éventuels manques ou les insatisfactions de sa direction et en connaît les limites.

3. Méthodologie de recherche et caractéristiques de l'échantillon

Les résultats que nous allons présenter ici sont issus de notre travail doctoral. Nous avons mené des entretiens semi-directifs auprès d'un échantillon de 26 directeurs de mémoire et de 27 étudiants de master 2 recherche (dont 22 binômes), ceci dans le domaine des sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie et sciences de l'éducation), et dans 8 universités françaises. Les 22 binômes ont été interrogés deux fois : en milieu d'année et en fin d'année, après soutenance.

La répartition par sexe de mon échantillon d'étudiants s'effectue de la manière suivante : sur 27 étudiants, il y a 17 femmes et 10

hommes (cf. Tableau 1). 10 femmes sont des étudiantes en formation initiale (FI) et 7 sont des étudiantes en formation continue (FC).

	Femmes	Hommes	Total
FI	10	5	15
FC	7	5	12
Total	17	10	27

Tableau 1. Répartition de la population estudiantine en fonction de leur sexe et de la formation.

Sur les 22 binômes que nous avons interrogés, 7 d'entre eux sont des binômes directeur-étudiant, 6 sont des binômes directeur-étudiante, 2 sont des binômes directrice-étudiant et 7 des binômes directrice-étudiante (cf. Tableau 2). Parmi les 6 binômes directeur-étudiante, 2 de ces étudiantes sont en FC et 4 sont en FI. Nous souhaiterions ajouter ici que nous avons également interrogé 4 autres étudiantes en FI qui ne font pas partie d'un binôme mais qui sont aussi sous la direction d'un directeur de mémoire de sexe masculin.

	Type de formation	Directeur	Directrice	Total
Etudiant	FI	3	1	4
	FC	4	1	5
Etudiante	FI	4	2	6
	FC	2	5	7
Total		13	9	22

Tableau 2. Répartition des binômes en fonction de leur sexe.

3. Quelques résultats

Nous allons nous centrer plus particulièrement sur les 8 étudiantes en formation initiale ayant un directeur de mémoire de sexe masculin car nous avons pu relever dans leur discours, certains aspects liés à leur relation avec leur directeur de mémoire qui semblent plus « spécifiques » à ces binômes car nous ne les retrouvons pas ou très peu dans les autres binômes.

3.1. Les difficultés de sollicitation

Comme nous l'avons déjà étudié, en master, pour mener à bien son travail de recherche, c'est au masterant de prendre l'initiative de contacter son directeur pour obtenir un rendez-vous individuel. Or, nous pouvons observer que l'une des caractéristiques des étudiantes en FI de notre échantillon sous la direction d'un directeur de mémoire de sexe masculin, porte précisément sur ces difficultés à prendre contact avec leur directeur de mémoire. Sur les 8 étudiantes, 6 d'entre elles éprouvent ces difficultés. Nous étudierons ici le cas de deux étudiantes : l'étudiante E5 et l'étudiante E7, qui appréhendent différemment leur difficulté de sollicitation.

Lors de notre première passation, au mois d'avril, l'étudiante E5 n'a jamais pris l'initiative de solliciter un rendez-vous individuel auprès de son directeur de mémoire, D8. Son unique entretien individuel a été sollicité par son directeur lui-même, et portait sur le rapport d'étape de l'étudiante, un écrit obligatoire qui relate l'état d'avancement des travaux de recherche de l'étudiant. Cet entretien s'est déroulé à la cafétéria c'est-à-dire dans un cadre moins institutionnel que le bureau du directeur de mémoire, dans lequel ont lieu généralement les entretiens individuels avec l'étudiant. Les autres rencontres avec son directeur ont eu lieu de manière groupale par le biais des séminaires méthodologiques. L'étudiant semble de fait, privilégier les rencontres dans des cadres informels (la cafétéria) et les rencontres au sein d'un groupe (séminaires méthodologiques) car dans ce type de relation, E5 ne semble plus percevoir D8 comme son directeur de mémoire mais plutôt comme un enseignant, statut auquel elle est accoutumée. De la même manière, elle semble elle-même se placer dans une posture d'étudiante à laquelle elle est, là encore, habituée, et non dans la posture de jeune chercheuse attendue à ce niveau universitaire (en master). Les termes scolaires qu'elle utilise sont d'ailleurs assez représentatifs de cet état d'esprit « mon tuteur », « mes cours de fac » pour nommer les séminaires méthodologiques, elle parle également de « sanction » pour évoquer la critique et aussi d'« évaluation » pour désigner le rapport d'étape. D'après son témoignage, ces difficultés relationnelles à passer de la

relation pédagogique groupale à la relation pédagogique duale s'expliqueraient selon elle, par la crainte de ne pas savoir alimenter la conservation, la crainte de « déranger » son directeur, la crainte de ne pas « être à la hauteur » et par son appréhension de l'asymétrie statutaire entre elle et son directeur de mémoire: « Quand tu as un tuteur c'est forcément quelqu'un de relativement brillant forcément quelqu'un pour lequel tu as une estime [...] je bloque je manque d'oser y aller [...] [j'ai peur] de ne pas dire ce qu'il faut ou d'apparaître complètement à côté de la plaque [...] et sincèrement je n'ose pas » (E5). Selon son discours, elle craint également les critiques de son directeur, qu'elle envisage comme une sanction, c'est-à-dire qu'elle les envisage non comme une aide à la progression de sa recherche mais plutôt comme un frein : « Je me disais que j'allais le contacter [...] et chaque fois je me disais ouais mais pour un peu qu'il me donne une autre direction et que je doive tout recommencer [...] j'avais peur aussi de la sanction » (E5). Ceci s'explique par le fait que jusqu'en licence, les critiques sont la plupart du temps notées sur la copie de l'étudiant, en fin de parcours. Le dialogue critique que le travail de recherche instaure au niveau du master, est fondé, même implicitement, sur une vision de l'erreur comme partie prenante de l'apprentissage, et de la discussion comme une confrontation experte et non plus comme une sanction. En évitant les rendez-vous, elle évite de fait, la critique. Pour résumer, E5 éprouve des difficultés à instaurer un dialogue et une relation de direction de mémoire avec son directeur : « Je lui ai écrit plein de mails que je n'ai jamais réussi à lui envoyer » (E5). Néanmoins, nous pouvons remarquer qu'elle parvient à compenser ses difficultés de sollicitation en tirant profit des séminaires méthodologiques.

Cette attitude compensatrice ne se retrouve pas dans le discours de E7, une étudiante qui a choisi d'abandonner son mémoire en fin d'année. Au moment de notre passation, E7 a déjà rencontré son directeur (D9) de manière individuelle, mais peu de fois : deux ou trois rencontres ont eu lieu en début d'année. Par la suite, elle n'est plus parvenue à prendre l'initiative du contact des rencontres individuelles. Ce « blocage » semble s'expliquer par des attentes

insatisfaites : « [Ce que] j'attendrais de lui ce serait de prendre plus de mes nouvelles, en me disant 'ben là tu en es où, tu as besoin d'aide' » (E7). Elle attendait de son directeur que ce soit lui qui prenne l'initiative de la sollicitation, sur des aspects d'ordre relationnel (« prendre de ses nouvelles ») alors que son directeur s'attendait, quant à lui, à ce que ce soit à l'étudiante de prendre l'initiative du contact, sur des aspects d'ordre scientifique, tels que l'avancée de sa recherche ou les difficultés rencontrées dans son travail de recherche : « Je leur dis qu'il ne faut pas hésiter à me contacter dès qu'elles butent [...] sur une difficulté, le pire étant de faire son travail et puis au bout de six mois de me le présenter » (D9). Rappelons ici qu'à l'entrée en master, le rôle de l'étudiant change, celui de son directeur aussi. Ce décalage entre les attentes de l'étudiante et les attentes de son directeur sont dues d'une part, à une absence d'explicitation du directeur quant à son rôle relationnel et notamment aux limites de ce rôle (qu'est-ce que son étudiante est en droit d'attendre de lui d'un point de vue relationnel ?) et, d'autre part à la non-découverte par l'étudiante de ces nouveaux rôles relationnels. Nous pouvons alors constater que l'étudiante a interprété l'absence de sollicitation de son directeur d'un point de vue relationnel (comme un manque d'intérêt envers elle) plutôt que d'un point de vue institutionnel (c'est le rôle le l'étudiant de solliciter son directeur). Notons que cette absence de sollicitation de la part de son directeur a contribué à son abandon de son mémoire de master.

Quelles qu'en soient les raisons, nous pouvons remarquer que les étudiantes en formation initiale sous la direction d'un directeur de mémoire, semblent éprouver, bien davantage que les autres binômes, des difficultés à prendre l'initiative de solliciter un rendez-vous individuel auprès de leur directeur.

3.2. L'ambiguïté relationnelle

L'étudiante E26, à l'inverse des étudiantes E5 et E7, rencontre son directeur, D25, presque chaque semaine à sa permanence. Le travail de recherche de l'étudiante n'est pas l'unique sujet de discussion lors de ces rencontres, puisqu'elle aborde aussi, ce que nous nommons des discussions extra mémoire non universitaires, c'est-à-

dire des aspects de sa vie privée sans aucun lien, direct ou indirect, avec sa recherche. Il arrive qu'elle rencontre aussi son directeur en dehors des lieux institutionnels, dans des cadres informels (bar, restaurant) et des cadres domestiques (au domicile du directeur). Si son directeur, lui, semble concevoir la relation de direction avec E26 sous un angle purement professionnel, l'étudiante semble la concevoir comme une relation amicale: « On est devenus officiellement amis » (E26). Elle tend alors à interpréter les actions et réactions professionnelles de son directeur essentiellement sous cet angle de l'amicalité : « J'étais vexée » : « Je pouvais postuler comme chargée de TD cette année, mais je ne le savais pas moi, je pensais qu'il fallait attendre la deuxième année [...] et je l'ai appelé hier je lui ai dit, 'ouais, vous ne m'avez pas dit que je pouvais postuler vous trouvez que je ne suis pas assez intelligente', j'étais vexée en fait, je me suis dit [...] mon propre directeur j'ai confiance en lui et en plus on s'entend bien et tout il ne me propose même pas » (E26).

D25 semble accepter la proximité relationnelle de E26 et ce, malgré son transfert d'une relation professionnelle en une relation amicale, voire amoureuse : « D25 c'est un mec que j'aime bien draguer parce que comme il ne répond pas, c'est encore plus excitant » (E26). La relation de direction entretenue par ce binôme est ambiguë : D25 n'encourage pas son étudiante dans cette voie de l'amicalité, mais nous pouvons supposer qu'il l'incite implicitement à poursuivre dans cette voie par son absence de réaction ou son absence d'explicitation des limites relationnelles à son étudiante.

Cette ambiguïté relationnelle, se retrouve dans le discours d'une autre étudiante, E24, qui parle de son directeur en utilisant des termes qui rappellent la relation de couple : « si je vais le voir et que je lui dis ça ne va pas, il va m'entendre, mais il ne va pas m'écouter » (E24). L'étudiante a l'impression de ne pas être comprise par son directeur et elle l'interprète comme un manque d'attention à son égard : ne s'agit-il pas là d'un reproche que nous adressons souvent à nos conjoints de sexe masculin ?

L'étudiante E21 relate, quant à elle, cette ambiguïté relationnelle qu'il peut y avoir avec un directeur de mémoire de sexe masculin, en

comparant les rapports qu'elle a pu entretenir avec son directeur de mémoire de M1 et ceux qu'elle entretient en M2 avec sa directrice de mémoire : « Je me sens beaucoup mieux avec une directrice de mémoire qu'avec un directeur de mémoire [...] c'est-à-dire c'est beaucoup plus clair d'avoir affaire à une femme plutôt qu'à un homme [...] je me pose moins de questions » (E21). Le sexe constitue ici une variable importante pour cette étudiante : avoir une directrice de mémoire semble lui permettre de se centrer davantage sur son travail de recherche et de porter moins son attention sur sa relation interpersonnelle.

La relation entre une étudiante et un directeur de mémoire peut être une source d'ambiguïtés relationnelles comme c'est souvent le cas dans les relations hommes-femmes.

3.3. La persistance des stéréotypes

Certaines étudiantes ont eu l'expérience d'être dirigées par un directeur de mémoire et par une directrice, soit parce qu'elles ont changé de directeur de mémoire du M1 au M2, ou soit parce qu'elles sont ou ont été en co-direction avec un directeur et une directrice. Nous pouvons retrouver, dans le discours de ces étudiantes, des éléments qui ont trait aux stéréotypes masculins et aux stéréotypes féminins. Prenons le cas de l'étudiante E22 par exemple, qui est en co-direction avec un directeur et une directrice. Elle compare ces deux relations et semble percevoir son directeur comme plus impressionnant et plus autoritaire que sa directrice : « D'un point de vue relationnel, déjà c'est une femme, c'est un homme donc ce n'est pas pareil, je crois que c'est clair, ce n'est pas du tout pareil [...] je suis impressionnée par monsieur Y » (E22), « Elle s'occupe beaucoup de l'orthographe, mais c'est bien parce que si monsieur Y voyait les fautes d'orthographe il ne serait pas très content » (E22) ; « Monsieur Y a un peu tapé du poing sur la table parce que je n'ai pas vu quelque chose dans mon mémoire qui avait de l'importance » (E22). « Impressionnée », « pas très content » et « tapé du poing sur la table » sont autant d'expressions qui tendent à rappeler les stéréotypes de l'autorité paternelle. Sa directrice renvoie, quant à elle au stéréotype de la femme secrétaire, « elle s'occupe beaucoup de l'orthographe »

et de l'image maternelle, plus accessible, disponible, plus dans le relationnel : « Madame X, elle est plus humaine, elle voit moins la socio la matière [...] elle prend plus en compte ce qu'on veut faire et ce qu'on est » (E22), « elle est tout le temps disponible quand j'ai besoin et monsieur Y je n'arrive pas trop à le voir parce qu'il n'a pas de boîte e-mail » (E22). Des expressions comme « elle s'occupe », « elle est humaine », « elle prend en compte » contrastent avec la perception qu'elle a de son directeur. E22 note également la distance relationnelle qu'elle entretient avec son directeur : « Je ne regarde pas monsieur Y de la même manière que madame X, monsieur Y c'est plus de l'admiration, madame X [...] elle fait plus accessible » (E22). Cette difficulté d'accessibilité de son directeur semble par ailleurs nourrir une sorte d'idéalisation de celui-ci comme souvent les filles idéalisent leur père. Nous pouvons remarquer que cette perception des stéréotypes tend à modifier le comportement de l'étudiante qui agit différemment avec son directeur et sa directrice.

Nous pouvons retrouver dans le discours de certaines étudiantes en formation initiale des éléments qui ont trait aux stéréotypes masculins et féminins. Leurs comportements tendent à se modifier en fonction de leur perception de ces stéréotypes.

3.4. La peur de ne pas « être à la hauteur »

Une autre caractéristique que nous retrouvons dans les binômes étudiante en FI-directeur de mémoire porte sur la peur de ne pas « être à la hauteur ». Quatre de ces étudiantes craignent en effet, d'être jugées négativement par leur directeur : « J'avais peur [...] de mal paraître » (E5), « J'ai un peu honte de lui [...] montrer que je suis paumée » (E24). Elles tendent alors à éviter de prendre contact avec leur directeur pour ne pas avoir à se confronter à son jugement, qu'elles pensent défavorable.

La peur de ne pas « être à la hauteur » traduit un manque de confiance en soi qui peut être accentué par les critiques du directeur de mémoire. Nous avons par exemple le cas d'une étudiante en FI à qui, d'après son témoignage (nous n'avons pas le témoignage de son directeur), son directeur de M1 aurait formulé une critique orale devant ses pairs : « Une fois je lui avais rendu une chose que j'avais écrite en

deux temps trois mouvements parce qu'ils nous avaient demandé d'écrire même si c'était pas définitif [...] je m'en souviendrai toute ma vie, il m'a dit, par exemple, que j'écrivais très mal le français et que même quelqu'un qui n'était pas francophone aurait [...] beaucoup mieux écrit que moi et tout ça et tout ça et puis bon quand c'est fait en public forcément ça marche mal » (E21).

Cette remarque en groupe lui a fait perdre confiance en son directeur, elle a donc choisi d'éviter d'éventuelles autres critiques de sa part en évitant les rencontres : « J'en arrivais à avoir peur d'avancer […] je savais que je ne pouvais pas faire d'erreur […] on prend pas de risque, on est paralysé » (E21). Cette « paralysie » s'est répercutée aussi sur son travail puisqu'elle s'est de fait privée d'une aide. Outre la perte de confiance vis-à-vis de son directeur, cette étudiante a perdu confiance en ses propres capacités : « J'ai perdu les pédales parce que je me suis dit 'bon ben ça y est c'est foutu', qu'est-ce que tu veux répondre à ça, il te dit que tu ne sais pas écrire le français c'est la base de tout » (E21).

La peur de ne pas « être à la hauteur » ou d'être jugée négativement par son directeur est spécifique des discours des étudiantes en FI qui sont sous la direction d'un directeur de mémoire.

3.5. Regard sur un binôme étudiante en FI-directeur de mémoire qui fonctionne

Le binôme E25- D26 est le seul binôme étudiante en FI-directeur de notre échantillon à ne rencontrer aucune difficulté ou ambiguïté relationnelle. Le directeur de E25 est aussi le seul directeur à nous avoir mentionné qu'il s'était déjà interrogé sur le rapport directeur de mémoire-étudiante. D'après ses dires, il a choisi de maintenir une distance relationnelle avec son étudiante pour éviter de lui « imposer » ce qu'il nomme « la double domination masculine ». Cette distance se traduit par l'instauration du vouvoiement et le maintien d'une relation strictement professionnelle : « Je suis particulièrement attentif de ce qui relève de nos aspects relationnels et je suis encore plus distant peut-être avec elle qu'avec d'autres, mais pour la protéger justement [...] de quelqu'un qui a quand même du pouvoir sur un étudiant et le vouvoiement, je pense, protège » (D26).

Par la distance relationnelle que son directeur instaure, E25 tend à envisager sa relation uniquement sous un angle professionnel, enlevant de fait toute possibilité d'ambiguïté relationnelle liée au rapport homme-femme (tel que ce peut être le cas pour E26) et toutes attentes de proximité relationnelle (comme c'est le cas pour E7) : « Je sais qu'il y a certains professeurs qui disent à leurs élèves 'Oh, c'est fantastique', non je pense que ce n'est pas son rôle en fait [...] il encadre le mémoire, il n'est pas là pour encadrer la personne » (E25). Par ailleurs, nous pouvons remarquer que D26 fixe les dates de leurs entretiens individuels avec son étudiante. E25 n'a donc pas de difficultés relatives à la prise de contact, tel que nous avons pu l'observer ave l'étudiante E5.

Conclusion

Les étudiantes en FI rencontrent d'importantes difficultés dans leur gestion du passage à la relation pédagogique duale sexuée. Les difficultés sont d'ordre communicationnel (solliciter, dialoguer, « être à l'aise ») et psychologique (manque de confiance en soi, peur de ne pas être « à la hauteur ») et entraînent des comportements d'évitement des rencontres, se privant ainsi d'une aide pour la construction de leur mémoire. Parmi les 8 étudiantes en FI que nous avons interrogées, qui sont sous la direction d'un directeur de sexe masculin, 5 d'entre elles ont obtenu 16 à leur mémoire de recherche (E5, E6, E22, E25 et E26) et 3 ont choisi d'abandonner leur diplôme (E7, E14 et E24). Ce sont dans les binômes étudiante en FI-directeur que nous pouvons observer le plus grand nombre d'abandons. Il s'agit également des seuls binômes dans lesquels nous obtenons une bipolarité aussi contrastée dans les résultats : grande réussite (16) ou abandon. Nous pensons qu'une attention particulière pourrait être portée à ces étudiantes. Le directeur pourrait commencer, par exemple, par expliciter son rôle, ses attentes, de manière à ce que l'étudiante parvienne à mieux appréhender cette relation duale. Le directeur pourrait, par ailleurs, expliciter les limites relationnelles de leur relation pour éviter les ambiguïtés. Ensuite, nous pourrions envisager que le directeur fixe avec l'étudiante les dates des rencontres de

manière à éviter les difficultés de sollicitation. Enfin, en instaurant une relation de confiance, en donnant des appréciations positives sur le travail effectué, le directeur permettrait peut-être à l'étudiante de développer davantage sa confiance en elle.

Photo Nicole Décuré

Nicole Mosconi, professeure

Côté direction de thèse, il se dit souvent qu'il s'agit de la plus difficile des tâches de l'enseignant/e-chercheur/euse, à la fois la plus susceptible de difficultés, d'inquiétudes et de plaisirs aussi.

Pourquoi c'est difficile?

Première difficulté : décider si on prend ou non quelqu'un/e en thèse

Il y a les étudiant/es qu'on connaît déjà et celles/ceux qui « débarquent », venant d'ailleurs.

Il faut estimer l'état de la proposition, les chances que la recherche aille au bout, le temps dont dispose ou non l'étudiant/e (les professionnel/les), la charge de travail de la directrice aussi, sa compétence sur le sujet traité.

La décision est très délicate : prédire si la thèse arrivera au bout, c'est extrêmement difficile, l'expérience prouve qu'on commet bien des erreurs dans ce domaine.

Un exemple : une femme qui, par la validation des acquis professionnels, s'est s'inscrite en sciences de l'éducation, niveau Bac plus un. Elle fait tout un cursus jusqu'au DEA et là elle dit qu'elle veut entrer en thèse. Elle a une cinquantaine d'années. Elle travaille, elle veut faire sa thèse sur les secrétaires, métier qu'elle a appris et p ratiqué, mais qu'elle déteste et qu'elle a quitté. Sa question : pourquoi toutes les femmes qui veulent retravailler veulent-elles être secrétaires ? Elle veut faire sa thèse sur une formation de secrétaires à l'AFPA. Je suis dubitative, mais j'accepte. Au milieu elle fait une grosse déprime. Et le médecin lui dit qu'à son âge, elle ferait mieux de profiter de ses loisirs plutôt que de se mêler de faire une thèse.

Avais-je raison de ne pas y croire ? Elle l'a finalement terminée, elle était rayonnante. Et elle nous dit qu'elle a réalisé son rêve de petite fille de milieu ouvrier : aller à l'université, alors qu'on l'a envoyée faire un BEP de secrétariat.

Deuxième difficulté : quand la thèse est engagée, c'est une relation au long cours, une relation plus ou moins forte où se mêlent réalité et fantasmes. Il y a d'abord l'aide au travail de recherche : on représente les normes universitaires que l'on doit rappeler, même s'il y a du jeu dans l'interprétation, d'où les exigences. Mais il y a aussi tout l'imaginaire. On est parfois surprise de l'image que l'on donne aux doctorant/es.

En quoi consiste le travail de la directrice ? Un collègue à moi avait une formule qui me plaît : « être présent sans être pesant ». Il se plaisait à exprimer ce travail par des verbes : soutenir, pousser, tirer, demander, exiger, suggérer, orienter, conseiller, lire, corriger. Il y faut de l'art!

Il faut chercher à sentir ce dont l'autre a besoin : certain/es aiment être très libres, d'autres à être suivi/es pas à pas. Il y a ceux/celles qui travaillent régulièrement et ceux/celles qui travaillent au dernier moment

Au début on parle beaucoup théorie, bibliographie, méthodologie. Au début, les doctorant/es ont toujours l'impression qu'ils/elles ont le temps.

Dans mon cas, ce sont souvent des professionnel/les : il y a toute la difficulté de passer d'une posture de praticien/nes ou de militant/es à une posture de chercheurs/ses, sans briser l'élan, car l'investissement, l'énergie vient de là. Parfois le passage s'est fait en DEA ou M2R mais pas toujours.

Y a-t-il des thésard/es qui ne connaissent pas des moments de marasme et découragement ? Certain/es les gardent pour elles/eux. D'autres s'en ouvrent. Il faut soutenir, aider à passer les moments difficiles, l'impression qu'on n'en finira jamais, qu'on n'apportera rien de nouveau, ou qu'il faudrait rédiger, finir alors qu'on n'a pas lu assez, qu'on n'en sait pas assez. Parfois on ne peut rien faire d'autre que de conseiller d'aller voir un psy.

En sciences sociales et humaines, les sujets sont souvent très impliquants, on ne choisit pas un sujet par hasard et, du coup, il risque de réveiller des conflits endormis. Et puis, il y a le poids du social, les mythes sur le savoir, les interdits de curiosité, de savoir, de créer (pour les femmes en particulier).

Puis il y a le moment du recueil et du traitement des données. Quelquefois, c'est là qu'on s'aperçoit que rien n'est encore fait… et qu'il faut du temps de maturation.

Peu à peu le ou la doctorant/e devient plus compétent/e que sa directrice dans son domaine particulier. Il faut accepter ce passage qui est le propre d'une filiation. Il faut apprécier à chaque instant la part et le rôle propre de chacun/e. Il faut aussi supporter sans trop de culpabilité la rivalité avec sa directrice de thèse et qu'elle supporte aussi cette ambivalence inévitable, celle de la/du thésard/e et la sienne propre.

Pour ma part, je compte aussi sur le groupe des thésard/es dans le séminaire de thèse. Il y a des soutiens latéraux qui sont parfois importants et même déterminants et cela desserre cette relation duelle entre doctorant/e et directrice de thèse, où les fantasmes risquent de dominer.

Cependant, là aussi, c'est très délicat. Quand les doctorant/es exposent leur recherche, parfois les remarques qui leur sont faites les aident mais parfois aussi elles les démoralisent. En particulier, quand les personnes en sont rendues à la rédaction, j'ai observé qu'il était très délicat de les faire exposer, car c'est un moment de très grande fragilité et de déstabilisation possible. C'est pourquoi elles/ils exposent seulement la thèse soutenue la dernière année plutôt qu'avant. Mais on prépare le topo de soutenance dans le séminaire.

La question du sexe maintenant: une directrice avec une femme ou un homme. J'ai eu une majorité de femmes. On peut avoir, au premier abord, l'impression que les hommes sont plus efficients, vont plus vite mais, dans mon expérience, ils peuvent aussi changer de projet et abandonner la thèse. Dans une certaine mesure ils font illusion mais j'ai eu peu d'hommes, j'ai une majorité de femmes.

Finalement il n'y a pas de règle générale ni sur les uns ni sur les autres. Dans mon séminaire, ils sont plus saillants parce qu'ils sont fortement minoritaires. Mais j'ai assez travaillé sur ces questions (les interactions en cours) pour faire très attention à ces impressions liées aux stéréotypes de sexe.

Jusqu'ici je n'ai rien dit sur le cas particulier des études féministes. Il faut signaler que je n'ai pas dirigé que des thèses dans ce domaine. J'ai récupéré plusieurs thésard/es d'un collègue décédé avec des sujets variés, d'où la variété des théorisations et des méthodes. C'est aussi le propre des sciences de l'éducation qui sont pluridisciplinaire.

Les personnes qui s'inscrivent directement avec moi en principe travaillent en études féministes, disons sur genre et éducation. Et c'est vrai que là je suis sans doute plus exigeante sur les théorisations ; pas parce que dans ce domaine, encore peu légitime, il faudrait être particulièrement parfaite. Je n'aime pas trop cette posture. De toute façon on fait ce qu'on peut. Ce que je veux dire c'est que j'aurais de la peine à diriger une thèse de quelqu'un/e qui aurait une théorie différentialiste. Ce n'est pas arrivé, mais je crois que, dans ce cas, je lui dirais d'aller ailleurs. Mais c'est toujours difficile pour moi de dire non à quelqu'une.

Faire le départ entre militance et recherche, oui : si militance signifie énoncer des « il faut » : la recherche est faite pour décrire et expliquer, pas pour prescrire. Mais faire le départ entre idéologie et recherche ce n'est pas toujours facile en sciences sociales et humaines, la critique féministe a bien su le mettre en évidence, en montrant les nombreux biais sexistes des recherches qui ont été ou sont encore menées. Alors, par rapport à cela, il faut être modeste, me semble-t-il, car souvent on a tendance à nommer idéologie la théorie de l'autre.

Quand il s'agit de personnes qui ont suivi un cursus à Nanterre avant d'arriver en thèse, elles savent à quoi s'en tenir. Mais il y a celles qui débarquent. Là, j'essaie de voir et je deviens exigeante : que connaît-elle/il en théorie féministe ? Si elle/il n'a pas lu ses classiques, je deviens prudente et je demande de lire avant de s'inscrire. Mais je m'aperçois que même les personnes qui viennent de chez nous ne

sont pas toujours aussi averties qu'on pouvait l'espérer, ce qui met en cause notre enseignement.

D'où les malentendus parfois : j'ai eu du mal à persuader certaines qu'il y avait dans ce domaine des théorisations aussi sérieuses que dans d'autres, qu'il ne suffisait pas d'avoir lu *La domination masculine* de Bourdieu ou *Allez les filles!* de Baudelot-Establet pour se considérer comme armé/e sur le thème. D'ailleurs il est parfois difficile de persuader certaines qu'il faut lire, lire encore.

Dernier point, le jury : chez nous cela se fait en concertation avec la/le doctorant/e. Il faut faire un jury bienveillant et juste, écarter les sadiques, qui peuvent être des femmes aussi bien que des hommes, mais mettre des personnes reconnues, surtout quand il s'agit de personnes qui vont demander la qualification. Dosage savant : les connaissances de la directrice de thèse, les personnes connues.

La soutenance est une épreuve d'initiation, une épreuve de passage, le passage à un nouveau statut et cela se fête, comme dans tout rite de passage. La preuve: les agapes qui suivent qui réunissent famille, ami/es, jury, condisciples et collègues.

Les plaisirs pour la directrice ? Le jour où l'on comprend que la thèse est engagée, que les choses sont nouées, que le/la doctorante tient son objet, que la thèse va aboutir, se rédiger, se terminer, qu'elle apporte des résultats intéressants. Il faut parfois attendre longtemps, surtout quand la vie personnelle a parasité la vie de recherche. Deuxième plaisir : voir la joie du/de la doctorant/e, après la soutenance, après les moments de doute, de crainte, de découragement quand elle/il voit son travail reconnu et qu'il/elle peut se dire qu'il/elle a créé de nouveaux savoirs, qu'il/elle a ainsi contribué à l'œuvre collective de la communauté scientifique.

La directrice peut se dire qu'elle y a eu un certain rôle, même si parfois elle sait bien qu'il est fort modeste.

DÉBAT

Annik Houel

– Dans le master on fait l'apprentissage de la relation duale. En thèse, Nicole Mosconi essaie de sortir de cette situation duale.

– Nicole, calcules-tu la proportion hommes/femmes dans les jurys ? Certaines doctorantes préfèrent qu'il y en ait plus ou, au contraire, que des hommes. Et quant à la rivalité dans le groupe de séminaire, comment la gérer ?

Nicole Mosconi

– C'est une relation dans laquelle la part d'imaginaire est considérable : l'image que la doctorante se fait de la directrice et vice-versa, l'image que les deux se font du savoir, sans oublier le fait qu'on est là pour faire quelque chose de sérieux. Il y a des interférences dans cela : la rivalité dans le groupe, quelqu'un qui voudrait imposer sa théorisation à tout le monde dans le groupe, dire à quelqu'un que le sujet l'intéresse. Il y a aussi des rapports fraternels et sororaux entre doctorant/es.

– Dans les jurys, j'essaie de mettre deux hommes et deux femmes.

– Dans un jury où il y avait quatre femmes et un homme, l'homme s'est opposé aux félicitations. Ils sont rares ceux qui sont pertinents en recherches féministes.

Christelle Hamel

– Qu'est-ce que c'est que cette situation ? La position d'aliénation vis-à-vis de son directeur est inquiétante pour un avenir de chercheur/e autonome.

Armelle Andro

– Le contrat est implicite, rien n'est jamais énoncé clairement dans ces rapports professeur/étudiant.

Laetitia Gérard

– Les profs ne disent pas ce qu'ils attendent des étudiants.

Geneviève Cresson

– Les étudiants sont évalués non seulement par nous mais à l'extérieur : colloques, recrutements, etc. Comment gères-tu la sortie ? Je leur conseille de se centrer sur leur thèse et de ne pas faire trop de choses annexes.

– Il y a aussi la réputation des profs. Alors que des directeurs ont des comportements différents de l'un à l'autre.

– La direction de thèse est quelque chose de très artisanal. Il ne faut pas en faire quelque chose de très réglementé.

Nicole Mosconi

– On sait qu'on a de meilleures notes en master avec certains par rapport à d'autres.

– Je n'ai pas l'ambition que tous mes étudiants soient qualifiés. La plupart ont un boulot et la thèse leur sert à changer de statut. En sciences de l'éducation, les postes « genre et éducation » sont rares et je me suis longtemps demandée si je devais lancer les gens sur cette piste. Je les avertis de la difficulté à trouver un poste à l'université (au CNRS il ne faut pas y compter, il n'y a pas de section « sciences de l'éducation »). Jusqu'à maintenant, il y avait quand même la sortie vers l'IUFM.

Michèle Ferrand

– Peut-être que les encadrants n'ont pas à être parfaits mais simplement suffisamment bons (cf. Winnicott). Il faudrait écrire les termes du contrat.

Laetitia Gérard

– Qu'est-ce qu'un bon directeur ? Ça varie d'un étudiant à l'autre : certains veulent un encadrement maximum, d'autres un encadrement minimum.

Nicole Mosconi

– Le contrat, ça ne marche pas. On l'a essayé sans succès dans le secondaire.

Michèle Ferrand

– Ce qui m'étonne, c'est les directeurs de thèse qui s'étonnent, le jour de la soutenance, du plan de leur thésarde.

Nicky Le Feuvre

– Au fur et à mesure, les étudiants commencent à se connaître et à savoir ce qu'ils/elles souhaitent : sollicitation de rendez-vous ou non, périodicité, etc.

Armelle Andro

– Le passage à la rédaction est toujours un passage long, douloureux. Il n'y a jamais de discussion sur cet aspect des choses, quelqu'un qui puisse débloquer les problèmes d'écriture.

Annik Houel

– Doit-on relancer quelqu'un qui bloque? Je n'ose pas.

Patricia Mercader

– Ça peut être intrusif : plus c'est ton désir, moins c'est le sien.

Nicole Mosconi

– Quand on bloque sur l'écriture, ce n'est pas seulement linguistique. Pour certaines personnes, le problème peut être un problème d'écriture mais le plus souvent c'est un problème de la pensée, mettre noir sur blanc des idées qui s'enchaînent.

Geneviève Cresson

– Faut-il parler d'échec quand on n'arrive pas à finir sa thèse, ou qu'on s'interrompt ? 60 % de mes étudiants sont dans ce cas. Moi, j'ai recommencé plusieurs fois la mienne.

Christelle Hamel

– On ne dit pas aux étudiants qu'un travail de recherche n'est pas un travail solitaire où on fait la découverte du siècle, chacun dans son coin. Il est paradoxal de placer les étudiants dans la thèse qui est un exercice complètement individualisé alors que la production du savoir est collective. Il y a de la démystification à faire.

– Que peut être une bonne thèse quand il faut la faire en trois ans ?

Françoise Picq

– Je remarque que les directrices de thèse parlent, mais pas les doctorantes. J'en vois au moins cinq et j'aimerais bien les entendre.

Emmanuelle Latour

– Pourquoi prendre les étudiants en doctorat ? La discipline de Nicole Mosconi est particulière. En général, on est dans une situation très linéaire de L1 à D. Sur cinq docteurs qui vont aller au bout, à

peine un trouvera un poste à l'université. Donc se pose-t-on la question de l'avenir ?

– Moi, je trouve que j'ai été très bien équipée par cette formation. J'ai appris à écrire, à traiter de statistiques, à écrire en anglais, ce qui m'a permis d'avoir mon travail actuel.

– Je trouve la catégorisation de Laetitia Gérard très opérante pour nous : déstabilisation, adaptation, familiarisation.

– Quelles sont les particularités de faire des études spécifiques, quelle que soit la discipline et quelle place a la position féministe ?

Michèle Ferrand

– Je voudrais proposer qu'EFiGiES nous aide à penser la façon de coincer les mandarins, y compris nous. Je suis pour les rapports d'activité du/des thésard/es, un rapport d'accompagnement.

Patricia Mercader

– Je ne fais que débuter en tant que directrice de thèse. L'une des tâches devrait être de faire une espèce de veille sur les débouchés de la thèse. En SHS, il n'y a pas que la qualification. Des docteurs, on en a besoin dans d'autres secteurs de la société.

– J'étais une doctorante qui ne voulait pas voir son directeur et l'idée du rapport obligatoire du directeur ne me semble pas une bonne chose.

Geneviève Cresson

– Je refuse de faire la veille et le placement, je suis violemment contre.

Armelle Andro

– Ne faut-il pas, dans une thèse féministe, automatiquement refuser la relation duale mais favoriser les comités de thèse ?

Béatrice de Gasquet, doctorante

– Même les co-directions peuvent être difficiles. Changer de modèle ne résout pas forcément le problème.

Nicole Mosconi

– Le modèle d'Armelle me séduit d'autant que je l'ai pratiqué un temps : nous étions trois et traitions nos thésards ensemble. Mais,

quelquefois, on déstabilisait les doctorantes avec des conseils différents. On n'a pas trouvé de dispositif satisfaisant.

Elsa Garcin, doctorante

– Ma relation avec ma directrice est ce qu'elle est. Comme manque, j'ai besoin de quelqu'un qui m'apprenne à faire de la recherche, ne pas me retrouver seule. La seule façon d'avancer a été pour moi de m'insérer dans une équipe qui m'a appris. Donc la question n'est pas d'avoir deux ou trois directeurs. C'est mieux de travailler avec des alter ego. Quand on est seule, on n'est pas sollicitée pour une communication, un travail.

Nathalie Lapeyre

– C'est déjà tellement difficile de trouver une directrice féministe de recherche, comment en trouver deux ou trois ?

Nicole Décuré

– Et quid de l'encadrement limité à dix thésards par professeur ? Est-il vraiment possible de faire plus ?

Nicole Mosconi

– C'est une brimade, sinon.

Christelle Hamel

– Ce pourrait être un collectif de professeur/es qui propose des sujets de thèse, et du coup qui ferait travailler le groupe et de fait l'encadrerait.

Dominique Fougeyrollas

– En sociologie, on peut faire carrière, depuis longtemps, hors de l'université.

– Une partie du travail de doctorat est collectif mais pas tout.

BIBLIOGRAPHIE (Laetitia Gérard)

BIDEAULT, M., ROSSI, P. (2008). Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur 2007-2008, *note d'information*, 08.25.

CONRAD, L. (1994). Gender and postgraduate supervision. Chapter 5 in Zuber-Skerritt, O., Ryan, Y. *Quality in postgraduate education*. London: Kogan Page.

COULON, A. (2005). *Le métier d'étudiant*. Paris: Economica.

DELAMONT, S., ATKINSON, P., PARRY, O. (1997). *Supervising the PhD A guide to success*. Open University Press.

GERARD, L. (2007). « Pratiques d'accompagnement en contexte universitaire: étude de la relation pédagogique de direction de mémoire », *Actes du Congrès International d'Actualité de la recherche en Education et Formation (AREF)*, Strasbourg, août 2007.

GERARD, L. (2008). « La direction de mémoire en master comme facteur de réussite : décalage entre attentes estudiantines et objectifs de formation », *Actes du 5e colloque Questions de pédagogie dans l'enseignement supérieur*, Brest, 17-20 juin 2008.

GERMAIN, M., GREMILLET, M. (2000). *La guidance de mémoire : comment diriger et élaborer un mémoire universitaire*. Paris: L'Harmattan.

HESS, R. (2003). *Produire son œuvre.* Paris: Téraèdre.

LE BOUËDEC, G., DE LA GARANDERIE, A. (1993). *Les études doctorales en sciences de l'éducation. Pour un accompagne - ment personnalisé des mémoires et de thèses.* Paris: L'Harmattan.

LE BOUËDEC, G., DU CREST, A., PASQUIER, L., STAHL, R. (2001). *L'accompagnement en éducation et formation, un projet impossible ?* Paris: L'Harmattan.

LE BOUËDEC, G., TOMAMICHEL, S. (2003). *Former à la recherche en éducation et en formation*. Paris: L'Harmattan.

VAN GENNEP, A. (2004). *Les rites de passage* [1909]. Paris: A. et J. Picard.

WISKER, G. (2005). *The good supervisor. Supervising postgraduate and undergraduate research for doctoral theses and dissertations*. New York: Palgrave Macmillan.

Livres

Comptes rendus

▲ Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre

Laure BÉRÉNI, Sébastien CHAUVIN, Alexandre JAUNAIT, Anne REVILLARD
Bruxelles, De Boeck, 2008.

Le manuel proposé par Laure Béréni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait et Anne Revillard se donne un quadruple objectif ambitieux : proposer une clarification rigoureuse et systématique du concept de genre; offrir une grille d'analyse pour penser en termes de genre; montrer que le genre n'est pas un champ d'étude à part ; et fournir des repères empiriques sur les rapports de genre dans les sociétés contemporaines occidentales (p. 12).

Pour ce faire, ils/elles retiennent la définition du genre non comme « sexe social » mais comme « rapport de domination producteur de catégories de sexe antagoniques » (p. 13). Ils/elles se démarquent également des positions tendant à rejeter en dehors du champ légitime les apports les plus militants des recherches féministes ; apports qu'ils/elles considèrent comme fondamentaux à la réflexion sur le genre.

Après avoir rappelé les principes théoriques de la démarche des études sur le genre (appréhender la différence des sexes comme une construction sociale, adopter une approche relationnelle des sexes, concevoir les relations sociales entre les sexes comme un rapport de pouvoir, replacer les rapports de genre à l'intersection d'autres rapports de pouvoir), ils/elles s'emploient à la mettre en œuvre dans les six chapitres qui composent l'ouvrage.

Le premier chapitre, « Sexe et genre », retrace l'histoire de la notion de genre en partant de la distinction entre sexe et genre et en montrant comment cette distinction a permis de formuler un concept autorisant la dénaturalisation de la subordination sociale, économique et politique des femmes.

Le deuxième chapitre, « Genre, sexualité et vie conjugale », explore dans un premier temps la manière dont la domination de genre et le jeu du masculin et du féminin se déploient dans la vie sexuelle, et retrace dans un second temps le parcours qui nous amène à penser le genre, la sexualité et la vie conjugale comme des réalités distinctes, tout en soulignant les liens étroits qui les unissent.

Le troisième chapitre, « Genre et socialisation », s'intéresse aux processus par lesquels le genre est appris, en mettant l'accent sur les institutions de socialisation que sont la famille et l'école. Il est l'occasion de rappeler que la masculinité et la féminité ne sont pas deux normes indépendantes mais forment un système de pouvoir asymétrique, une « économie politique » régissant les rapports matériels et symboliques entre hommes et femmes, masculin et féminin.

Le quatrième chapitre, « Genre et travail », analyse les rapports de genre dans le domaine du travail, en distinguant la dimension du travail et la dimension de l'emploi; il rappelle à cet égard l'apport fondamental des théories féministes à l'analyse du travail que sont la mise en évidence du travail domestique et de la division sexuée du travail. Il montre enfin comment les organisations participent de la production des rapports de genre.

Le cinquième chapitre, « Genre et politique », décrit en quoi le genre imprègne des catégories et des pratiques politiques traditionnellement pensées comme neutres et comment la citoyenneté politique s'est construite en s'adossant à une division sexuée entre sphère privée et sphère publique. Il aborde ensuite le fonctionnement sexué des collectifs militants, les spécificités des mobilisations des mouvements des femmes et mouvements féministes ; et se termine

sur l'exploration des interventions de l'État du point de vue du genre.

Le sixième et dernier chapitre, « Intersections », souligne le caractère consubstantiel des catégories de sexe, de classe et de « race » et termine sur la dimension politique de cette intersection, qui renvoie à l'histoire de la construction d'un sujet politique du féminisme et aux rapports du mouvement féministe avec les autres mouvements sociaux.

Les objectifs annoncés sont globalement atteints, avec un manuel dont la lecture est aisée et agréable, sans jamais céder à la tentation de la simplification excessive. Les propos théoriques, exposés de façon claire et pédagogique, sont émaillés de nombreux exemples concrets. La forme même de l'ouvrage, qui relève bien du manuel, participe de cette lisibilité, notamment grâce à des encadrés de différente nature qui viennent préciser ou décliner de façon plus fine un point précis, et de très courts encarts qui posent des définitions ou situent des auteur-e-s. On peut également signaler, en fin de chapitre, un résumé, des orientations bibliographiques et une série de questions pertinentes dont les réponses sont à chercher dans les pages qui précèdent et qui mettent l'accent sur des points clef ou invitent à une réflexion plus transversale. Enfin, le volume se termine, outre une bibliographie sélective assez complète, par index des mots-clés, dont on peut regretter qu'il présente quelques limites, ainsi qu'un un index des auteur-e-s.

Photo Nicole Décuré

Erika Flahault, sociologue,
Université du Maine

▲ Les Dames de Femina, un féminisme mystifié

Colette COSNIER

Presses universitaires de Rennes, collection Archives du féminisme, 2009.

Déjà auteure de biographies ainsi que de romans, Colette Cosnier consacre ce dernier ouvrage à la revue *Femina* de 1901 à 1914, revue fondée par Pierre Lafitte, décidé à publier un journal bimensuel « pour les dames et les demoiselles ».

Qui est cet aventurier fondateur de *Femina* ? Pierre Lafitte, né en 1872, fait ses débuts à *L'Echo de Paris* comme journaliste sportif plus particulièrement associé à la rubrique cycliste. Il devient éditeur de séries romanesques à succès : *Arsène Lupin* de Maurice Leblanc et *Rouletabille* de Gaston Leroux. Il fonde de nombreuses revues : *Fermes et châteaux, La Vie au grand air, Je sais tout, Musica, Excelsior,* etc. Il crée même une société cinématographique : *Les Films d'art.* En 1916, il doit vendre à Hachette ses revues et ses éditions et il termine sa vie comme simple journaliste à *Paris-Soir* et au *Figaro*.

En 1902, le tirage de *Femina* est de 75 000 exemplaires avec 20.000 abonnées. En 1904, il atteint 130. 000 exemplaires. Le magazine fait une large place à la publicité en s'inspirant des magazines américains. En outre, *Femina* organise des concours de toutes sortes et de tous niveaux : diviser un tapis en surfaces égales, choisir une fiancée pour le *Kronprinz*. En 1904, Pierre Lafitte consolide ses liens avec ses lectrices en organisant une garden-party pour ses abonnées parisiennes, qui connaît un succès considérable : 10 000 entrées, 1 500 voitures et 600 autos devant la porte. Notons que dans les milieux de la noblesse fortunée, Boni de Castellane, époux d'Anna Gould, organise des fêtes qui réunissent autant d'invité-e-s. En 1907, Pierre Lafitte inaugure la Maison des magazines, où sont domiciliées ses publications et ses activités cinématographiques, par une réception où il invite plus de 5 000 personnes.

Ce magazine abondamment illustré n'a pas de ligne éditoriale bien définie. Le contenu change au gré des contributeurs-trices, qui viennent de tous les horizons, à condition qu'ils aient une certaine

notoriété. Colette Cosnier en conclut : « Les motivations de Pierre Lafitte seraient donc plus commerciales qu'idéologiques. »

Différents aspects de la revue sont explorés par l'auteure : « Maison pour dames » ; « Et tout cela est divinement féminin » ; « D'étranges étrangères » ; « Les lectrices de *Femina* ont horreur de la politique » ; « Françoise ou Bluffy Ruffles ? » ; « Le mariage est la vraie vocation de la femme » ; « Cochère, midinette ou dame des postes » ; « Autoresses, peintresses » ; « On ne parle plus que de femmes académisables » ; « Les sports et l'auto ont fait un tort considérable à Pénélope ». Même si *Femina* présente de façon attrayante des professions et des activités féminines, une suspicion pèse toujours sur celles qui les exercent : à longueur de page, il est répété que la « vocation de la femme » est d'être une épouse et une mère. Les auteur-e-s semblent craindre que les femmes exerçant une profession se détournent de leurs devoirs familiaux et sociaux.

Quand il est question de féminisme, le mot « est placé entre guillemets comme s'il s'agissait d'une incongruité ou d'un mot n'appartenant pas encore au vocabulaire usuel ». Colette Cosnier remarque : « La militante, comme la suffragette, suscite une ironie que justifie son apparence. » Le journal écrit en prenant l'exemple de Madeleine Pelletier : « Avec son petit chapeau de garde-barrière, son faux-col, sa cravate, sa marche chaloupée et sa chevelure en cosse de châtaigne. »

Colette Cosnier se pose la question : « *Femina* est-il un journal féministe ? » Sa réponse est en demi-teinte.

Son livre, illustré par des photos du journal, montre toute la richesse de cette iconographie qui mériterait à elle seule une étude.

Ce livre d'une écriture alerte et agréable contient un appareillage de notes, résultat d'un travail minutieux et considérable qui rend sa lecture plus fluide. Ces notes en bas de page indiquent des éléments biographiques des hommes et des femmes cité-e-s, ce qui les met en perspective. Cette belle étude est d'une lecture très attrayante.

Evelyne Diebolt

▲ Dictionnaire bibliographique Militer au XX^e siècle. Femmes, féminismes, Eglises et sociétés

Evelyne DIEBOLT (dir.)
Paris, Michel Houdiard éditeur, 2009.
Diffuseur : ARCADIA, 9-11 rue du Champ-de-l'Alouette 75013 Paris.

On peut aussi l'acheter à Evelyne Diebolt, Femmes et associations, 3, rue Rataud, 75005 Paris, chèque à l'ordre de Femmes et associations. Prix 28 euros plus 4 euros de frais de port.

Les 126 femmes de ce dictionnaire ont en commun d'avoir pris des initiatives, eu des activités – bénévoles ou rémunérées, souvent aux postes de direction – dans le monde associatif. Ces Françaises y ont mené leurs combats pour aboutir à la création de professions reconnues par un diplôme d'Etat. Militer dans des associations – certaines à connotation religieuse – constitue une propédeutique à la vie civique. C'est pour elles un moyen de faire évoluer les relations entre les sexes. Elles précèdent souvent et sont prêtes pour accompagner les mutations sociétales. Les transformations que la société française a connues depuis un siècle doivent beaucoup aux richesses de la vie associative féminine qui, par des actions en profondeur, ont touché toutes les classes sociales.

Malgré la convergence des efforts des femmes pour faire évoluer leur statut, durant tout ce siècle, elles n'ont pas connu un seul moment de répit. A chaque génération qui arrivait à l'âge adulte sur le marché du travail, elles se sont aperçues qu'il fallait qu'elles recommencent à batailler sur des réformes qu'elles pensaient acquises. La non-discrimination en matière de sexe est considérée par les Nations-Unies comme un « droit de l'homme ». Malheureusement, malgré tous leurs énergiques combats, elles n'ont pas réussi à faire émerger un nouvel ordre entre les sexes.

Nicole Fouché,
EHESS, Centre d'études nord-américaines.

▲ Travail et genre, Regards croisés, France, Europe, Amérique latine

HIRATA H., LOMBARDI M.-R., MARUANI M. (dir.)
Paris : La Découverte, 2008.

Cet ouvrage collectif, dont la qualité première est d'être un ouvrage pédagogique, c'est-à-dire reprenant clairement toutes les questions qui pourraient intéresser les étudiant-e-s, présente comme autre qualité de rappeler que c'est l'assignation des femmes au travail domestique par leur fonction maternelle qui retarde leur marche vers l'égalité, et ce de manière quasi universelle. Car même dans les pays industrialisés, malgré des avancées considérables au niveau des lois, cette situation se retrouve partout à cause des résistances des mentalités qui restent peu ou prou attachées aux représentations traditionnelles de la féminité et de la masculinité, avec de solides différences bien entendu entre des régions comme la Scandinavie ou l'Amérique latine, pour laquelle ce livre apporte de nombreux éclairages, avec le Brésil comme figure de proue.

Si la place des femmes sur le marché du travail est un bon indicateur de l'égalité des sexes en général, la question de ces indicateurs est néanmoins sujette à de nombreux débats. Que prendre en compte ? Les taux d'activité, les secteurs d'emploi, l'accès aux fonctions de direction, de management, les écarts de salaires ou bien, et encore, les modes de garde des enfants, entre autres exemples de la prise en compte de la dimension « domestique », c'est-à-dire familiale, de ce qu'on appelle pudiquement la difficile conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, qui curieusement n'est évoquée par le bon sens commun qu'à propos du travail des femmes ? C'est en tout cas cette dimension ultime qui organise les réflexions des auteurs, ce que M. Lallement appelle le « statut résiduel de la famille », pierre d'achoppement d'une sociologie classique qui l'a laissée dans l'ombre du « privé » (p. 109).

Dans cette optique, c'est donc bel et bien la prise en compte de l'ensemble des indicateurs évoqués plus haut qui permettent de tirer des enseignements utiles pour les politiques gouvernementales qui

veulent bien s'y intéresser, et permettre aussi d'instructives comparaisons internationales grâce, par exemple, à la mise au point d'index.

Ainsi dans l'Europe des Quinze, pour les femmes de 25 à 49 ans, c'est-à-dire l'âge des maternités, c'est parmi les pays nordiques qu'on trouve les taux d'activité les plus élevés, en particulier en Suède, présentée souvent comme modèle : une place centrale y est donnée à la famille, avec des congés parentaux plus généreux et surtout plus égalitaires entre pères et mères qu'ailleurs. Mais la plupart des analystes, même les plus admiratifs, reconnaissent que la situation n'est pas parfaite : les femmes suédoises restent certes bien inscrites sur le marché du travail mais en conservant un rôle maternant qui entraîne toujours leur ségrégation dans le travail et un relatif retrait de leur participation à la citoyenneté. Et en Suède aussi, si les tâches domestiques sont un mieux partagées qu'ailleurs, ce n'est néanmoins pas à égalité : elles sont assurées à 40 % par les hommes suédois, et donc là comme ailleurs, ce sont les femmes qui y restent en majorité assignées (tâches assurées à 30 % par les hommes dans le reste de l'Europe). Les constats sont les mêmes dans tous les pays industrialisés, c'est-à-dire l'Europe, l'Amérique du Nord et les pays émergents comme le Brésil.

A l'inverse, on peut noter la place singulière qu'occupent les Pays-Bas, avec un taux de natalité faible, une proportion de femmes au travail dans la moyenne européenne mais dans de mauvaises conditions, dont la discontinuité et le travail à temps partiel sont les caractéristiques : 75 % des Néerlandaises qui travaillent le font à temps partiel, taux de loin le plus élevé d'Europe, où en moyenne, c'est le cas pour 36,7 % des femmes salariées (et seulement 8,1 % des hommes), ce pourcentage ne faisant qu'augmenter d'année en année. L'écart entre hommes et femmes y est aussi le plus élevé de toute l'Europe des 27.

De façon générale, ce sont les femmes qui sont avant tout concernées par ce nouveau mode de salariat (féminin à 80%), ce temps partiel étant déclaré involontaire dans un cas sur six dans

l'Union européenne, et un sur trois en France : un volant de 10 % de la population sans emploi s'est ainsi constitué ces dix dernières années, volant de réserve d'un chômage structurel qui touche surtout les jeunes et les femmes. Différents articles développent cet aspect du travail des femmes mis en lumière depuis longtemps déjà par M. Maruani.

Car c'est par ailleurs une façon d'essayer de sortir de ce chômage structurel qui touche encore plus les femmes que les hommes dans toute l'Europe des Quinze, à quelques exceptions près : l'Allemagne, l'Irlande et le Royaume-Uni ont un écart de taux de chômage inversé entre hommes et femmes, peut-être dû au fort taux de travail à temps partiel féminin dans ces pays. De toute façon, ces écarts sont beaucoup moins spectaculaires que les écarts parfois considérables entre les taux féminins et masculins pour certains pays comme l'Espagne – parfois plus du double pour la Grèce –, pays encore très traditionnels quant à la structure de leur marché de l'emploi.

Mais dans des pays en principe moins traditionnels, les écarts des taux d'activité, même s'ils se réduisent, persistent, en particulier pour la classe d'âge des 25 à 49 ans : c'est donc bien l'effet maternité qui joue. On peut donc dire que c'est la parentalité, (et non la maternité en tant que telle, puisque ce sont les tâches parentales et non l'accouchement qui sont en jeu) qui pénalise d'abord la carrière des femmes : seules les femmes célibataires travaillent autant que les hommes, mais dès qu'elles sont mères, leur taux d'activité passe à 89,1% avec un enfant (contre 98 % des hommes dans le même cas), à 84% avec deux et à 66,2% avec trois.

La maternité signe donc la baisse de l'activité pour les femmes, en France comme dans le reste de l'Europe, sauf pour la Belgique et le Portugal – mais pas au-delà de trois enfants – ainsi que dans l'Europe élargie. Elles peuvent donc continuer à travailler, mais moins : parmi celles qui ne travaillent plus à temps complet, une partie est au chômage et une autre occupe un temps partiel, ce qui peut être un choix délibéré mais néanmoins fortement induit par plusieurs facteurs qui se cumulent.

Le premier est une situation de l'emploi plus difficile pour les femmes que pour les hommes qui s'incarne dans les inégalités salariales : dans un couple, il est alors moins coûteux que ce soit la femme qui réduise son temps de travail, état de fait qu'on va retrouver partout, malgré quelques nuances. En France, en 2006, les salaires des femmes sont en moyenne inférieurs de 26,7 % à ceux des hommes. Si l'on ne tient compte que des temps complets, en retirant l'effet du temps partiel, l'écart est de 19,2 %, et de 10 % à poste, expérience, qualification et secteur d'activité équivalents, écart qui demeure donc inexpliqué, si ce n'est par une discrimination obscure mais bien réelle. Si d'autres facteurs peuvent entrer en jeu et expliquer partiellement, mais pas totalement, ce phénomène, à l'instar de la situation familiale, du domaine du diplôme possédé ou des interruptions de carrière, il reste pourtant une discrimination « pure ». Cette situation est peu ou prou la même dans toute l'Europe des Quinze, où la moyenne de l'écart est de 29,2 mais avec des grandes disparités entre pays.

Impossible de rendre compte dans le détail de chaque contribution, chaque chapitre étant extrêmement précis, documenté, et argumenté ; aussi finirai-je sur ce qui m'a le plus interrogée d'un point de vue féministe : c'est le rappel de la nécessité de garder aussi en tête la problématique, même si on pouvait la penser dépassée, des classes sociales, en particulier dans la période actuelle de forte remontée des inégalités sociales : « Entre femmes, l'écart se creuse et les inégalités se renforcent », insiste M. Maruani, dès le premier chapitre (p. 22).

Et cet écart se constate aussi très concrètement à l'heure de la mondialisation : ainsi un rapport de classe se recrée à la faveur de l'emploi des femmes dites du Sud par celles du Nord, mais aussi dans des pays (dits « du Sud » !) comme le Brésil. Ce rapport de classes traditionnel, s'il n'est pas censé être structurellement qu'entre femmes, puisqu'il s'agit de ménage, de garde d'enfants, etc., d'un couple, se vit néanmoins au quotidien dans le tête à tête entre deux femmes, une employée dite de maison et son employeuse, en tout

cas pour ce qui est des cadres, catégorie où se rencontre particulièrement cette situation : la bonne vieille culpabilité liée au travail salarié pour les femmes est moins importante quand elles exercent un métier valorisant et qu'elles peuvent payer une autre femme « à leur place », mais ceci est un palliatif souvent lourd à gérer, le conflit se déportant sur la médiation, assurée généralement par la seule mère de famille, avec une autre catégorie de femmes, les employées de maison, qui sont à l'heure actuelle essentiellement des immigrantes, souvent mères elles aussi et elles-mêmes porteuses d'une culpabilité encore plus lourde, pour celles qui ont dû laisser leurs enfants au pays. Ce sont, là encore, des femmes et uniquement des femmes qui vont avoir à gérer la violence, en miroir, de ce type de rapports.

Photo Nicole Décuré

Annik Houel, professeure émérite
en psychologie sociale,
Centre Louise Labé, Lyon II.

▲ Violences envers les femmes. Trois pas en avant deux pas en arrière

Natacha CHETCUTI & Maryse JASPARD (dir.)
Bibliothèque du féminisme, L'Harmattan, Paris, 2007, 319 p.

Depuis la parution des résultats de l'enquête ENVEFF (Jaspard et al. 2002), qui en rendant visibles les violences subies par les femmes dans les espaces dits privés (le domicile et l'espace familial) comme dans les espaces publics (le travail, la rue), manifestent, s'il en était besoin, la prégnance des rapports inégalitaires de genre, des chercheur-e-s ont continué à publier des articles, à donner des conférences, plus ou moins liés aux données ENVEFF, pour en rappeler le contexte, pour en développer certaines mais aussi en réaction aux polémiques qu'elles ont suscitées (on peut citer entre autres Dominique Fougeyrollas-Schwebel et al. 2003). L'ouvrage collectif présenté ici est une contribution remarquable et nécessaire,

par la diversité de ses thématiques, à un approfondissement et un renouvellement des approches des violences à l'égard des femmes. Il est divisé en trois parties denses consacrées aux recherches réalisées en parallèle à l'enquête ENVEFF, en analyses complémentaires ou dans son sillage, une quatrième partie rendant compte des effets produits et des regards extérieurs sur l'enquête.

L'originalité de ce livre vient du questionnement méthodologique qui le parcourt. Le projet général concerne le rôle de la recherche et de ses outils, tant conceptuels que méthodologiques dans la « découverte » et la construction du fait social de violence envers les femmes. Ce projet est défini par Natacha Chetcuti et Maryse Jaspard comme un « combat » pour la reconnaissance politique et scientifique des violences contre les femmes dont témoignent, entre autres, les résistances rencontrées pour enquêter dans les territoires d'outremer. De ce point de vue, c'est une réussite tant les différentes contributions font preuve de rigueur et d'honnêteté intellectuelles, en n'hésitant pas à nuancer les propos, à prendre les précautions nécessaires dans la présentation et l'interprétation de résultats dont la complexité n'est jamais mise en doute. C'est une posture qui mérite d'être saluée et soulignée dans un contexte d'une part de scepticisme qui entoure les résultats de ces recherches (voir plus particulièrement les contributions de Michel Bozon et d'Eric Fassin) et d'autre part de vulgarisation qui, dans une option simplificatrice, ne retient que « des chiffres ronds » (Florence Maillochon).

Un des regrets plusieurs fois exprimé par les auteures concerne la manière dont ont été reçues et traitées, dans la presse notamment, les données de l'ENVEFF. Un chiffre emblématique a été retenu, celui des « dix pour cent de femmes victimes de violences conjugales », double opération de réduction thématique et statistique opérée par la presse analysée entre fin 2000 et fin 2004 par Florence Maillochon. D'une part, le centrage sur la sphère domestique masque l'ensemble des violences subies par les femmes et, d'autre part, la formulation globalisante annule la

diversité des formes de violence (agressions et menaces verbales, pressions psychologiques, atteintes sexuelles, etc.) que les chercheures se sont appliquées à distinguer.

C'est la nécessaire complémentarité entre approches quantitatives et qualitatives pour une meilleure appréhension des faits de violence envers les femmes que manifestent, entre autres, les diverses contributions de l'ouvrage. À travers ce questionnement méthodologique, c'est le fondement et les conditions politiques et sociales de la « minoration » des femmes qui sont mis au jour. Dans une première partie, Patricia Romito, plutôt rodée aux enquêtes qualitatives, donne des exemples des limites des unes et des autres, particulièrement éclairants. Nous nous limiterons à un exemple, celui des violences sexuelles parce que le décalage entre la perception et les expériences vécues est un constat qui traverse de nombreuses contributions.

Les résistances à nommer un viol et à percevoir des actes comme des violences sont corroborés par d'autres enquête (ici, Chetcuti et Amaral, 158 ; Cromer, 175 ; Pourette, 251) et rendent compte, comme le suggèrent les auteures, des injonctions sociales contradictoires auxquelles les femmes sont soumises, du contrôle social permanent et insidieux, qui porte atteinte à leur autonomie et de leur soumission aux désirs sexuels masculins.

La question des limites méthodologiques, et notamment de la formulation des questions sur le viol, est remarquablement illustrée par l'article d'Alice Debauche qui compare les résultats de l'enquête ENVEFF et ceux de l'enquête ACSF (Spira et Bajos, 1993) réalisée en 1992 sur la sexualité. Contrairement aux attentes, alors que le questionnaire de l'ENVEFF est construit pour faciliter les déclarations, l'auteure relève que « dans l'ENVEFF, 2,7% des femmes de 20 à 59 ans déclarent avoir subi « un rapport forcé » alors qu'elles sont 4,5% dans l'ACSF » (Debauche, 76). Entre autres dimensions explicatives, Alice Debauche repère la différence de thématique des deux enquêtes et le mode d'énonciation de la question, qui suppose, bien sûr, une définition particulière du viol. Comment

passer de la définition à la description des actes et à la formulation d'un énoncé ?

L'auteure donne un inventaire très fin des différentes positions que peut adopter le/la répondant-e devant ces questions où la charge émotionnelle est forte et l'expérience traumatisante (oubli/effet mémoire ; déni/refoulement, perception/expérience) (Debauche, 86-87).

La question de fond est celle là: le viol relève t-il de la violence ou de la sexualité ? Eric Fassin donne sa réponse à travers ce qu'il appelle la politisation de la sexualité: « […] la sexualité doit être pensée comme un des registres dans lesquels s'exprime la domination de genre: la violence sexuée peut s'exprimer comme une violence sexuelle » (Fassin: 288).

L'ensemble des textes s'accordent pour montrer que les stratégies d'autonomie des femmes sont bridées par l'exercice des violences à leur égard et qu'il n'y a pas lieu d'opposer espace privé et espace public dans le contrôle social qui s'exerce à leur encontre. C'est ce que montre Marie-Ange Schiltz en construisant un indicateur de vulnérabilité, tentative complexe et discutable, certes, mais stimulante, qui résonne avec les constats de Marylène Lieber sur le sentiment des femmes d'être « exposées » dans l'espace public. Brigitte Lhomond et Marie-Josèphe Saurel-Cubizolles montrent comment, dans les parcours biographiques différenciés des femmes homosexuelles, les violences déclarées sont plus nombreuses, révélatrices d'une tentative de « remise au pas » mais aussi du sentiment d'une situation de « mineure » eu égard au modèle dominant. Même si du travail reste encore à accomplir, les auteures vont donc bien au-delà du constat général de la minoration des femmes pour en saisir les spécificités selon les orientations sexuelles, les cultures et les contextes économiques et sociaux. C'est tout l'intérêt des contributions sur les territoires d'outremer (Réunion, Polynésie française et Nouvelle-Calédonie) où la parenté étant au centre de la vie sociale, c'est dans la sphère familiale et conjugale que s'exercent le plus de violences (Christine Hamelin et Christine Salomon). On

retrouve la confirmation de certaines constantes soulignées par l'ENVEFF dans les quatre enquêtes réalisées : les femmes chômeuses et inactives sont plus souvent victimes de violences que les actives occupées et l'effet aggravant du décalage en faveur de la femme avec le statut économique du conjoint (Elisabeth Brown et Isabelle Widmer). La question de l'absence de communication dans le couple, l'asymétrie de la parole (ou du besoin de parole), situation aggravée par une situation socio-économique dégradée est une piste originale qui mériterait développement (Dolorès Pourette). Les auteures soulignent à chaque fois les spécificités géographiques, économiques et politiques, le poids des traditions et de l'ancien statut colonial sur l'inertie sociale et les difficultés pour les femmes à transformer leur situation. L'absence de recours et de lieux d'écoute rend les transformations difficiles, pourtant les chercheures notent que les jeunes générations sont déjà plus prêtes à dénoncer les violences et les jalousies excessives des conjoints.

Dans cette tentative de lutte contre la « doxa » et d'enrichissement des recherches sur les violences envers les femmes, il faut saluer le travail de Stéphanie Condom et Christelle Hamel qui montrent les « opportunités et les limitations de l'ENVEFF pour mesurer les violences envers les descendantes d'immigrées ». Contre le parti-pris d'une stigmatisation de la violence sexiste qui s'exercerait d'abord dans les « banlieues », elles proposent une étude fine du fonctionnement des normes sexuelles et familiales chez les maghrébins qui, si elle confirme l'asymétrie des rapports de sexe et le sexisme à l'égard des filles, en montre aussi la complexité.

Si c'est le temps et l'expérience qui font avancer la conceptualisation et l'action contre les violences envers les femmes, la contribution de Sybille Schweier, qui met en relief les avatars conceptuels et de terrain liés à l'engagement du mouvement féministe dans le travail social, en est un exemple remarquable. Si on ne peut, dans un temps si bref, rendre compte de toutes les contributions, on ne peut que souligner l'intense travail de restitution, de questionnement, d'inventaire qui a été mené ici. L'impérieuse

nécessité de ces analyses éclate dans un contexte où l'individualisation des rapports sociaux et le délitement des solidarités collectives conduit à noyer les rapports de sexe et de classe dans une nébuleuse dont le développement de la notion de « harcèlement moral » rend singulièrement compte (voir la remarquable analyse de Sylvie Cromer). « Rien n'est jamais acquis. Tout peut être repris ». Les approches culturalistes mènent une sérieuse concurrence à l'interprétation des rapports sociaux en termes de système de genre (et de classe). C'est ce relativisme culturel qui fait obstacle selon Natacha Chetcuti et Maria Teresa Amaral à la définition des violences contre les femmes comme « crime contre l'humanité ».

On regrettera toutefois encore l'absence de données concernant les conditions de travail, les rapports sur le lieu de travail et le sentiment d' « empowerment » des femmes dans les divers espaces-temps de leur vie. De manière générale, la présence « en creux » des conjoints ou des hommes, reste frustrante ; de même, les interprétations par les femmes elles-mêmes des indicateurs de violence constitueraient une aide précieuse, sachant que les définitions peuvent varier selon les histoires personnelles et sociales, selon les contextes ou la tolérance aux différentes formes de violence.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Fougeyrollas-Schwebel Dominique, Hirata Hélène, Sénotier Danièle, (coord)., 2003, La violence, les mots, le corps, *Cahiers du genre* 35, L'Harmattan, Paris, 282 p.

Jaspard Maryse, Brown Elisabeth, Condon Stéphanie, Fougeyrollas-Schwebel Dominique, Houel Annik, Lhomond Brigitte, Maillochon Florence, Saurel-Cubizolles Marie-Josèphe, Schiltz Marie-Ange, 2002, Les violences envers les femmes en France, Une enquête nationale, Droits des femmes, *La documentation française*, Paris, juin, 370 p.

Spira Alfred, Bajos Nathalie, et le groupe ACSF, 1993, Les comportements sexuels en France: rapport au Ministre de la recherche, Paris: *La Documentation française*.

Monique MEMBRADO, MCF, Toulouse II
LISST-Cieu CNRS 5I93
(Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités Sociétés Territoires)
Equipe Simone-SAGESSE
(Savoirs, Genre et Rapports Sociaux de Sexe)
Maison de la Recherche, Université de Toulouse-Le Mirail,
5, allées Antonio-Machado, 31058 Toulouse cedex.
Tél. : 05 61.50.42.72
Courriel : membrado@univ-tlse2.fr

Hommage à Hélène Rouch

Ce premier volume annuel du Bulletin de l'ANEF dans sa nouvelle manière comprend un important dossier consacré à Hélène Rouch. Un dossier exceptionnel pour le rôle exceptionnel qu'Hélène a joué dans le développement des études féministes.

Pour évoquer Hélène, les différentes facettes de sa personnalité et de son action, nous avons regroupé ici les textes qui ont été dits lors de la cérémonie d'adieu au Père Lachaise le 12 février 2009, par Nadja Ringart, Brigitte Lhomond, Elsa Dorlin, Natacha Chetcuti, Nicole-Claude Mathieu, Danièle Ermougeon, Martine Ménès. Nous y ajoutons les articles publiés par Dominique Fougeyrollas et Ilana Löwy dans les *Cahiers du Genre*, ainsi qu'un texte de Françoise Duroux, en partie publié par *Le Monde*. Et, en annexe, la bibliographie d'Hélène.

Le parcours d'Hélène est à la fois emblématique, confondu avec l'histoire du Mouvement de libération des femmes et des études féministes, et tout à fait singulier.

Emblématique, il indique la filiation des études féministes avec le Mouvement des femmes, la transition entre le militantisme et la recherche et l'édition. Il marque les étapes de l'institutionnalisation, et de l'organisation du milieu de la recherche, entamées avec le Colloque de Toulouse en 1982, l'ATP (Action Thématique programmée) du CNRS « Recherches féministes et recherches sur les femmes » (1984-1989) et la création des associations de chercheuses.

Hélène a toujours porté les enjeux collectifs. Lors de la création des associations « régionales » d'études féministes, elle a été la première présidente de l'APEF (Association pour les études féministes, Région Paris-Ile de France), avant l'AG constitutive et l'élection du premier Conseil d'Administration. Elle était là encore dans le « creux de la vague » lorsque, plutôt que de dissoudre l'APEF, il fut décidé de la confier à ses trois présidentes successives (Hélène Rouch, Françoise Picq, Michèle Ferrand).

Elle a, bien sûr, activement participé aux AG de Toulouse et de Paris, qui ont débouché sur la fondation de l'ANEF, dont elle fut régulièrement membre du Conseil d'administration.

À chacune de ces étapes, Hélène a fait partie du petit noyau d'organisatrices qui assument les tâches indispensables, gèrent les relations avec les institutions. Elle était de celles qui tiennent les comptes et sur qui on sait pouvoir compter. Elle prenait en charge la diffusion dans tous ses aspects (contacts avec les éditeurs, NMPP, diffuseurs, courrier des lecteurs, etc.), un rôle qu'elle avait déjà tenu avec *Le Torchon brûle* (journal du Mouvement de libération des femmes, 1971-1973, 6 numéros), avec le numéro spécial de la revue *Alternatives* « Face à femmes » (n°1, juin 1977), puis avec la publication de *Parole !* (un numéro, printemps 1978).

Elle a été une des chevilles ouvrières de l'organisation du Colloque de Toulouse et de la publication des *Actes du Colloque*, puis de l'organisation du colloque « Sexe et genre » et de la publication de l'ouvrage issu de ce colloque, le premier à poser théoriquement la question du genre (*Sexe et genre, De la hiérarchie entre les sexes*, édité par Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail et Hélène Rouch, éditions du CNRS, 1991, réédité en 2002).

L'importance qu'elle attachait à la transmission et son désir de rendre accessibles des textes majeurs de la pensée féministe aussi bien que les travaux désormais engagés par les jeunes chercheuses, l'ont amenée à créer en 1991, avec Marie-Laure Arripe, Oristelle Bonis et Dominique Fougeyrollas, la collection « Recherches » aux éditions *Côté-femmes*, relayée cinq ans plus tard par la « Biblio-

thèque du féminisme » aux éditions l'Harmattan. Ces deux collections, soutenues par l'ANEF, ont toujours disposé d'une totale autonomie par rapport à l'Association, dans les choix éditoriaux.

Si Hélène a parfaitement accompagné l'histoire des études féministes, elle n'en a pas moins tenu une place très singulière. Biologiste de formation, elle comptait parmi les rares représentantes des sciences « dures » qui, en France, ont contribué, par leurs analyses, à nourrir les réflexions féministes. Le séminaire « Limites–frontières » qu'elle a lancé en 1980 avec les mathématiciennes Christiane Frougny et Jeanne Pfeiffer et la psychanalyste Martine Ménès, reste à cet égard une expérience unique, menée hors cadre institutionnel, pour interroger le rapport des femmes à la théorie et de la théorie aux femmes, aussi bien dans les sciences humaines que dans les sciences exactes et les disciplines artistiques.

Hélène portait le « hors institution ». Et c'est à ce titre qu'elle fut membre du Comité scientifique de l'ATP « Recherches féministes et recherches sur les femmes ».

Plus que tout, elle était pédagogue et soucieuse de transmettre et d'aider la « relève » à prendre son envol.

Sur son rôle d'éditrice, une soirée a eu lieu à la Librairie Violette and Co le 24 juin 2009, où se sont retrouvées beaucoup de celles qui avaient partagé tel ou tel de ses combats, y compris les jeunes féministes de la nouvelle génération.

La journée d'études plus spécifiquement consacrée à ses travaux qui aura lieu dans le courant de l'année prochaine sera l'occasion de rendre hommage à son apport théorique, et ses textes réunis en recueil feront l'objet d'une publication.

Dans ce Bulletin de l'ANEF, en même temps que l'émotion des témoignages, nous souhaitons que soit conservée la mémoire de cette militante infatigable.

Françoise Picq,
8 février 2009

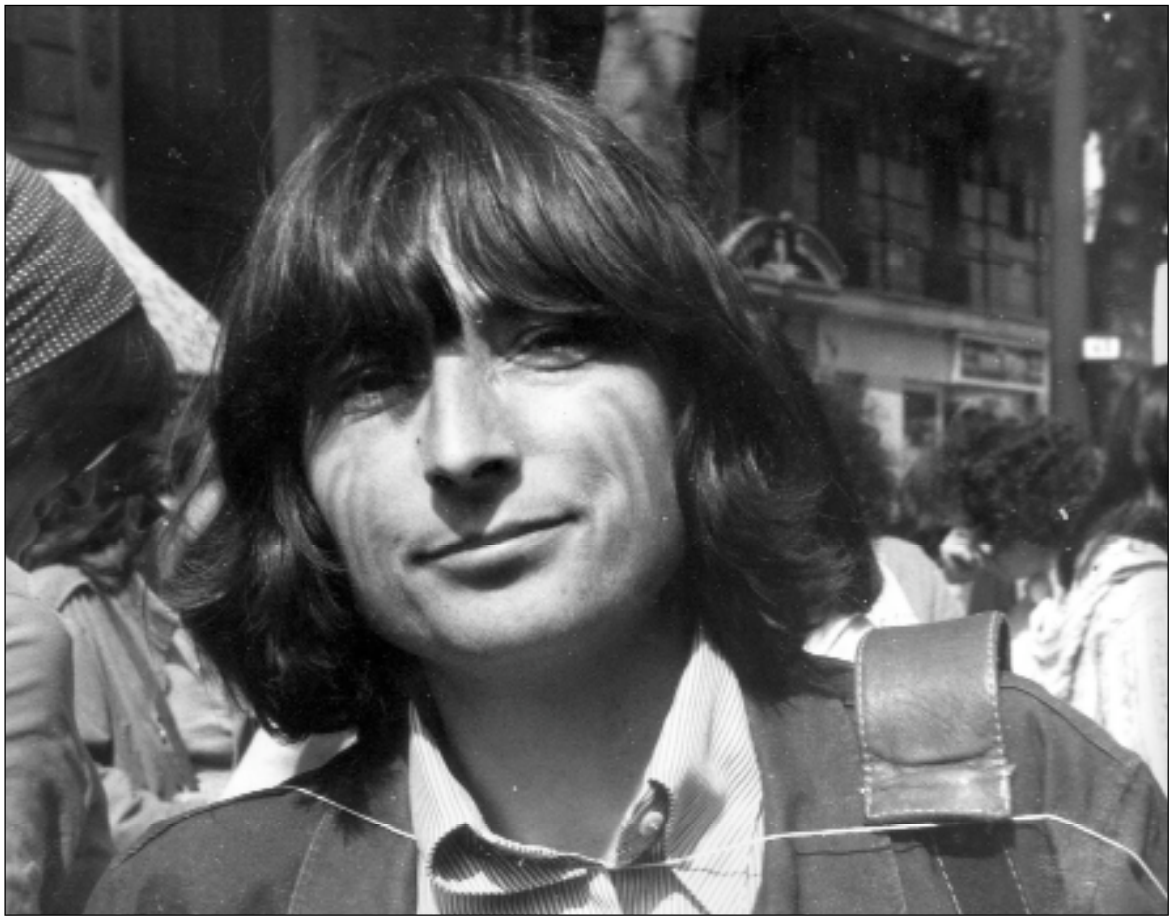

Photo Micha Dell Prane

Hélène Rouch, 1er mai 1976

Photo Nicole Décuré

Pour parler d'Hélène il y a tant de choses et d'événements à évoquer que j'ai d'abord pensé à mettre devant moi, comme dans un grand panier, tous les mots qui me venaient à l'esprit, tous les mots que j'aurais aimé commenter, partager avec vous, et parmi lesquels il a bien fallu que je choisisse.

Des mots de moments privés et des mots de moments collectifs... D'abord, Fronton, jardin et tennis. Toulouse, études, CAPES, enseignement, ou Fronton, vacances, Espagne, ou encore mouvement, femmes, Torchon, Paris 15e, féminisme, psychanalyse, éditions, réunions, politique, etc.

De tout ça, je ne vais prendre que quelques mots… D'abord, enseignement et Algérie.

De 1963 jusqu'en 1968, Hélène est partie enseigner les « sciences nat » en Algérie. Elle s'y retrouve parmi ceux qu'on appelle les « pieds verts », c'est-à-dire ceux qui sont partis travailler là- bas dans les deux ans qui ont suivi l'Indépendance. Il se trouve que l'un de nos amis, Tewfik Allal, a été son élève en 1966. Quand je lui ai demandé hier de me raconter ses souvenirs de la toute jeune enseignante qu'était Hélène à l'époque, il m'a donné d'elle une double image: elle représentait pour lui une ouverture formidable, comme une fenêtre sur la France ou sur le cinéma (elle animait un ciné-club)… il raconte qu'elle lui a ouvert tout un monde, avec, par exemple, le film *Lola* de Jacques Demy, des belles choses comme ça… Mais en même temps que sur l'ouverture, il insiste, et ça ne vous étonnera pas, sur le fait qu'elle lui a aussi appris la rigueur, en lui apprenant par exemple comment structurer un plan.

À ma liste de mots, je rajoute donc : ouverture et rigueur.

Après, plus tard, je prends le sigle MLF, qui à lui tout seul est une grosse boîte pleine d'autres mots. Je voudrais simplement parler de la rencontre d'Hélène avec le mouvement de libération des femmes, parce que j'ai été présente assez vite, parce que nous étions proches, et aussi parce que, plus tard, Hélène me l'a raconté avec précision. Josée Contreras, qui connaît Hélène depuis la fin de 1959, époque de

leurs études à Toulouse, arrive à Paris avant Hélène, et c'est elle qui l'entraîne à une première réunion de ce qu'on appelait « le mouvement ». Hélène n'avait gardé aucun souvenir de ce qui s'était dit à cette première réunion. Mais, en revanche, la deuxième a vraiment été très importante pour elle et elle en a toujours parlé comme d'un événement déterminant.

Nous sommes au début de 1971, je n'ai pas la date précise mais presque, puisque cette réunion est organisée pour préparer une manifestation qui a lieu le 28 mars 1971 à Issy-les-Moulineaux, manifestation en forme de fête où il s'agissait de célébrer le centenaire de la Commune de Paris, dans laquelle les femmes avaient joué un grand rôle. La réunion à laquelle s'est rendue Hélène quelques jours avant était organisée surtout pour écrire une chanson. Je crois qu'il y avait à peu près une dizaine de femmes présentes, et Hélène m'a raconté qu'elles avaient passé toute la nuit à discuter et à rire, à rire et à discuter… et à écrire la chanson. Et toutes les femmes qui étaient là disaient des choses, sur elles-mêmes, sur les femmes, sur leur situation dans la société, des choses auxquelles Hélène elle-même avait sans doute pensé, mais sans les formuler comme ça. Et toutes ces idées ne semblaient pas pensées à l'avance, pas formatées dans le langage politique traditionnel de l'époque. Hélène racontait qu'elle avait trouvé toutes ces femmes très intelligentes. Pour elle, ce qui était dit là était, comme d'évidence, d'ordre politique, mais elle avait surtout été très impressionnée par le fait que tant de choses importantes, qui la faisaient tellement réfléchir, avaient pu passer par l'écriture des paroles d'une chanson.

J'ajoute : rires et chansons.

Toujours au printemps 1971, c'est l'époque des AG du MLF aux Beaux-Arts, et après, chaque fois qu'on parlait des AG aux Beaux Arts, Hélène disait : « C'était le bordel, quel bordel c'était ! Mais c'était formidable ! » Et dans ce bordel formidable, Hélène a su trouver sa place et le moyen d'introduire de la rigueur.

A partir de l'automne 1971, avec Sinat, elles ont pris en main l'organisation de la diffusion du *Torchon brûle*. Parce que *Le Torchon*

brûle, premier journal du mouvement de libération des femmes des années 70, c'était très joyeux et très créatif, mais très, très mal organisé. Et avec Sinat, Hélène s'est occupée des relations avec les NMPP, de la diffusion et des comptes. Avec Josée, pendant assez longtemps, nous allions dîner tous les dimanches soir avec Hélène et Sina et nous répondions au courrier que recevait le journal. Et on riait beaucoup… même si on répondait très sérieusement au courrier reçu. Mais répondre au courrier, je le sais bien, c'était la partie la plus amusante du travail à faire, alors que jusqu'au dernier numéro du *Torchon brûle*, Hélène a assumé toutes les tâches matérielles ingrates: les transferts, les commandes, la gestion...

Et aux mots Torchon et brûle je voudrais ajouter le mot cave, parce que les exemplaires invendus se sont accumulés, d'abord dans une cave, puis dans deux, puis, je crois, dans trois caves… et chaque fois qu'une librairie réclamait quelques numéros, il fallait descendre dans la cave, transporter les numéros et récupérer la dizaine de francs que représentait la vente.

De cette tâche un peu ingrate, Hélène ne se plaignait pas, parce qu'elle savait, elle me l'a dit, que ça la mettait à une place qui lui convenait très bien. A cette époque, elle appartenait à une tendance du mouvement, le groupe Psychanalyse et Politique, et le fait de s'occuper, de cette façon, du *Torchon brûle* la sortait de l'enfermement dans une tendance et la mettait en relation avec tous les autres groupes du mouvement, pas seulement à Paris mais dans toutes les villes où le mouvement se développait, et ça, ce contact avec tant de groupes si différents, ça lui plaisait beaucoup !

Un peu de la même façon, elle était très attachée à ses souvenirs des journées de la Mutualité en mai 1972, et surtout à leur préparation. Pour que ces journées réussissent, toutes les tendances du mouvement ont retroussé les manches ensemble. Avec des débats et des divergences, certes, mais sans trop d'invectives. Il s'agissait d'organiser, de faire, et faire, Hélène ça lui convenait bien, surtout faire ensemble. Et puis quelques années passent... Hélène sort du groupe Psychanalyse et Politique, s'éloigne un très court temps des

tâches militantes. Je partageais un appartement avec Françoise Picq dans le 15e arrondissement, nous étions voisines, Hélène passait … et elle nous a rejointes assez vite, « nous », toutes les autres tendances du mouvement. En 1976, le 1er mai, nous avons fait une manifestation mémorable dont vous voyez de belles photos derrière moi.

Je ne vais pas, je ne peux pas, vous faire une chronologie complète, mais seulement dire encore qu'en 1977 on s'approche assez vite de l'écriture et de l'édition. Nous avons participé ensemble à un numéro exceptionnel de la revue *Alternatives* (Face à femmes) pour lequel nous avons travaillé avec Françoise Pasquier et Marie Dunglas. Et puis la revue *Parole !* que nous avons faite aussi ensemble, avec beaucoup d'autres, parue au printemps 1978 et dont Hélène se souvenait comme d'un moment particulièrement important dans ses retrouvailles avec nous. Peut-être parce qu'elle y a écrit deux articles. L'un avec Marie, qui s'appelle « Après les femmes, les bœufs voteront-ils ? » Et un autre article, qu'elle a écrit seule et intitulé « Les navires sont pleins de fantômes »...

Mais nous arrivons aux prémisses d'un nouveau travail intellectuel... il y a d'autres mots... ANEF… ATP... et j'arrive à mes limites… aux frontières de ce que Brigitte pourra vous raconter.

Najda Ringart

1963 - CAPES • 1964 -1968 - Algérie • Automne 1968 - PSU • Mars 1971 - première réunion MLF • Printemps 1971 - AG des Beaux-Arts et réunions • Automne 1971 - réunions Psychépo • Fin 1971-début 1972 - *Torchon* • Mai 72 - Mutualité • 1973 - Psychépo, Torchon, maison d'édition • 1974 - *Torchon 5* et encart avortement contraception avec nous • 1974 - départ de Psychépo • 1975 - GLIFE et on est voisines (avec Fanchon) • 1976 - occupation de la librairie des femmes • Juin 1977 - Face à femmes avec Marie Dunglas et Françoise Pasquier • printemps 1978 - *Parole !* • 1979-1980 - rencontre avec des féministes scientifiques • 1980-1982 - Limites-Frontières.

À Hélène

Il y a un moment pour tout et un temps pour toute chose sous le ciel

[…] un temps pour rire et un temps pour gémir

[…] un temps pour embrasser et un temps pour s'abstenir d'embrassement

[…] un temps pour se taire et un temps pour parler.

L'Ecclésiaste

Je me souviens d'avoir rencontré Hélène en 1976, au moment de la préparation du numéro spécial d'*Alternatives* "Face à femmes". Je me souviens des dîners où j'ai fait la connaissance de celles qui étaient ses amies et avaient pu être ses amantes.

Je me souviens d'une AG du MLF aux Beaux-Arts où Hélène fut choisie pour prendre soin de l'argent restant, car on pouvait lui faire confiance.

Je me souviens du séminaire Limites-Frontières, qu'elle créa avec d'autres et de la première séance en 1980 où Hélène parla "limites et membranes".

Je me souviens des dîners après le séminaire, où nous faisions les comptes détaillés à la fin du repas, en râlant.

Je me souviens d'une séance de ce séminaire, un vendredi 13, comme aujourd'hui, qui a changé le cours de ma vie.

Je me souviens de La Laverie et du fait que je ne comprenais pas tout de ces expérimentations artistiques.

Je me souviens d'un dîner chez Sinat avec la mère d'Hélène, venue à Paris comme chaque année pour Roland Garros. J'ai trouvé cette femme formidable.

Je me souviens de la préparation du colloque "Femmes féminisme et recherches", en 1982, des réunions à travers la France, de nos colères, de nos rires.

Je me souviens du petit mot écrit par Hélène sur mon cahier de notes, disant "il va falloir bosser, cocotte".

Je me souviens du colloque lui-même à Toulouse en décembre 1982, de notre fatigue, de nos énervements, de notre joie aussi.

Je me souviens de notre virée à Fronton, ensuite, de notre visite aux caves du Château Bellevue-La Forêt, et des bouteilles dont j'ai rempli ma voiture.

Je me souviens de l'Édition des Actes, de l'énorme travail matériel, parfois si peu reconnu par les féministes elles-mêmes.

Je me souviens d'une énorme dispute au téléphone due aux diverses pressions que nous subissions, que l'une a raccroché au nez de l'autre, mais qui ? et a ensuite rappelé cinq minutes après. Nous n'allions pas les laisser nous fâcher.

Je me souviens du colloque à Aix-en-Provence "Catégorisations de sexe et constructions scientifiques", où la "femme pas toute" avait déclenché l'hilarité quasi générale.

Je me souviens de l'ATP du CNRS en 1983, du colloque Sexe et genre en 1989.

Je me souviens d'une soirée où nous avons fait ensemble ce que personne de nos amies n'aimaient vraiment, voir les Gremlins au cinéma et aller manger à l'Hippopotamus, avant que ce dernier ne soutienne le Front National.

Je me souviens de la création de l'ANEF, en 1989, des longues réunions du CA, de nos discussions ensuite, de notre soutien réciproque dans les moments de tension politique, et il y en a eu.

Je me souviens de la création en 1989 par Hélène, Oristelle, Dominique et Marie-Laure de la collection Recherches chez Côté-femmes, puis de la Bibliothèque du féminisme chez l'Harmattan.

Je me souviens des quelques *gay pride* où nous sommes allées ensemble.

Je me souviens qu'elle me parlait beaucoup de Juliette, sa filleule.

Je me souviens de la préparation du voyage collectif en Chine en 1995, à l'occasion de la conférence mondiale sur les femmes.

Je me souviens du petit canard porte-bonheur qu'Hélène m'a donné à son retour.

Je n'avais pas pu y aller faute de visa.

Je me souviens des églises romanes que nous avons visitées, avec Hélène et Oristelle, autour de Donnemarie.

Je me souviens de son goût du tennis – qu'elle pratiquait – et du rugby – qu'elle regardait – et que, contrairement au vin, je ne partageais pas.

Je me souviens des ronchonnements d'Hélène, ce qui fait que nous la surnommions parfois Rouchon.

Je me souviens du procès en diffamation intenté à l'ANEF en 2007, suite au harcèlement sexuel d'un enseignant sur des étudiantes, harcèlement que nous avions dénoncé dans un texte ; procès interminable que nous avons gagné.

Et je me souviens de cette minuscule chambre d'un petit hôtel de Toulouse, où nous avons dormi, épuisées.

Je me souviens de ces derniers mois, si difficiles, de la rage d'Hélène envers une forme de médecine scopique qui oublie la globalité de la personne, ce qu'elle avait dénoncé dans ses articles sur la reproduction.

Je me souviens de l'attention, de la solidarité, de l'amitié, de l'amour qui l'ont entourée, signe s'il en est du sens profond de nos engagements féministes et lesbiens.

Je me souviens de son intelligence, de son ironie, de son sourire, de sa fidélité en amitié comme en politique.

Nous nous en souvenons.

Brigitte Lhomond,
12 février 2009

Photo Nicole Décuré

Hélène,

Nous nous sommes rencontrées il y a maintenant plus de dix ans et pour la première fois je vais te tutoyer… Passer au « tu », c'est enfin abolir cette complicité élective qui nous protégeait de l'évidence d'un amour profond.

J'appartiens à la famille que tu t'es choisie : tissant des liens patiemment animés par l'admiration intellectuelle mutuelle, l'engagement rageur d'une conscience féministe que tu m'as transmise et l'affection fidèle qui faisait que durant cette décennie tu t'es souciée de moi, de nous.

Natacha et moi avons été comme tes protégées. Mais je sais aussi que nous avons été l'expression pour toi d'une posture intime et politique face à une génération entière de jeunes femmes dont tu as pris soin. Nulle autre que toi n'a su si généreusement transformer son expérience en dialogue, nulle autre que toi n'a su si joyeusement nous rencontrer et, avec tant d'exigence, nous lire, puis publier ce que sans conteste tu reconnaissais comme la relève féministe – relève dont tu sauras toujours rester la contemporaine. Ta curiosité insatiable et ta solidarité confiante nous ont permis de nous approprier une histoire, celle d'un mouvement, et de ne pas repartir à zéro.

Les souvenirs m'assaillent… Nos rendez-vous hebdomadaires au petit « resto chinois », nos après-midis clopes/café rue Vandre-

zanne, nos discussions avec Oristelle à Donnemarie, à écouter le bruit des hérissons dans le jardin… Tu m'as littéralement élevée : tu m'as appris à écrire, tu m'as initiée à tes problématiques, tu m'as transmis un héritage à partager. Tu as aimé mes enthousiasmes, tu as écouté mes pensées se bâtir, tu as été le témoin de mes amours, tu t'es agacée de mes absences, de mes silences, de mes ingratitudes… Tu t'es inquiétée de mes voyages, de mes exils, de mes blessures. Tu m'as installée dans la vie comme tu m'as installée dans cette maison que tu m'as aidée à construire, souriant de mes extravagances, alors que tu luttais déjà contre la maladie.

Ma vie en train de se déployer, comme celle de Natacha, a été pour toi une source constante d'émulation, entretenue par la révolte angoissée de nos vingt ans, par la détermination téméraire de nos trente. Nos thèses en témoignent tant elles portent la marque de notre rencontre.

Nous étions tellement convaincues que tu ne partirais pas tant que nous n'aurions pas fini de grandir… et grandir sera désormais une tâche infinie.

Grâce à toi, nous avons transformé le silence en paroles.

C'était peut être donc ça « grandir », n'est-ce pas Hélène ? Transformer le silence en paroles et en actes… alors, nous n'avons pas fini de parler et d'agir.

Elsa Dorlin,
13 février 2009

Alors qu'Hélène venait de publier, dans la collection « Bibliothèque du Féminisme », *Black Feminism*, nous nous sommes retrouvées un soir au restaurant et nous avons lu ensemble ce texte d'Audre Lorde qu'Hélène aimait tout particulièrement. J'ai souhaité vous le faire entendre.

Transformer le silence en paroles et en actes

Audre Lorde

Je suis de plus en plus convaincue que ce qui est essentiel pour moi doit être mis en mots, énoncé et partagé, et ce même au risque que ce soit éreinté par la critique et incompris. Parce que parler m'est bénéfique d'abord et avant tout. Je suis ici, debout, comme poète Noire lesbienne, et tout cela prend un sens encore plus fort parce que je suis toujours en vie, alors que j'ai bien failli ne plus l'être. […] Cette période m'a aidée à élucider bien des questions sur ce qui peut transformer le silence en paroles et en actes. […] Mes silences ne m'avaient pas protégée. Votre silence ne vous protégera pas non plus. Mais à chaque vraie parole exprimée, à chacune de mes tentatives pour dire ces vérités que je ne cesse de poursuivre, je suis entrée en contact avec d'autres femmes, et, ensemble, nous avons recherché des paroles s'accordant au monde auquel nous croyons toutes, construisant un pont entre nos différences. Et ce sont l'intérêt et le soutien de ces femmes qui m'ont donné de la force, et permis de questionner les fondements mêmes de ma vie.

Les femmes qui m'ont soutenue pendant cette période étaient noires et blanches, vieilles et jeunes, lesbiennes, bisexuelles et hétérosexuelles, et nous avons toutes pris part à cette guerre contre les tyrannies du silence. Sans la force et l'attention de toutes ces femmes, je n'aurais pas pu survivre indemne. Pendant ces semaines de peur intense, j'ai soudain compris – dans la guerre, nous combattons les forces de la mort, plus ou moins subtiles, dont nous sommes conscientes ou non – que je ne suis pas seulement une victime, je suis aussi une guerrière.

Quels sont les mots qui vous manquent encore ? Qu'avez-vous besoin de dire ? Quelles sont les tyrannies que vous avalez jour après jour et que vous essayez de faire vôtres, jusqu'à vous en rendre malade et à en crever, en silence encore ? Peut-être que pour certaines d'entre vous, ici aujourd'hui, je suis le visage d'une de vos peurs. Parce que je suis femme, parce que je suis Noire, parce que je suis lesbienne, parce que je suis moi – une poète guerrière Noire qui fait son boulot – venue vous demander : et vous, est-ce que vous faites le vôtre ? Et bien sûr, j'ai peur, car transformer le silence en

paroles et en actions est un acte de révélation de soi, et cet acte semble toujours plein de dangers. Quand je lui ai parlé de notre sujet de discussion et de mes difficultés, ma fille m'a dit : « Raconte-leur qu'on n'est jamais une personne à part entière si on reste silencieuse, parce qu'il y a toujours cette petite chose en nous qui veut prendre la parole. Et, si on continue à l'ignorer, cette petite chose devient de plus en plus fébrile, de plus en plus en colère et si on ne prend pas la parole, un jour, cette petite chose finira par nous exploser et nous mettre son poing dans la figure ».

La raison du silence, ce sont nos propres peurs, peurs derrière lesquelles chacune d'entre nous se cache – peur du mépris, de la censure, d'un jugement quelconque, ou encore peur d'être repérée, peur du défi, de l'anéantissement. Mais par-dessus tout, je crois, nous craignons la visibilité, cette visibilité sans laquelle nous ne pouvons pas vivre pleinement. […] Or, cette visibilité, qui nous rend tellement vulnérables, est la source de notre plus grande force. Car le système essaiera de vous réduire en poussière de toute façon, que vous parliez ou non. Nous pouvons nous asseoir dans notre coin, muettes comme des tombes, pendant qu'on nous massacre, nous et nos sœurs, pendant qu'on défigure et qu'on détruit nos enfants, qu'on empoisonne notre terre; nous pouvons nous terrer dans nos abris, muettes comme des carpes, mais nous n'en aurons pas moins peur […]

Si nous sommes toutes là aujourd'hui, c'est parce que d'une façon ou d'une autre, nous partageons un même engagement avec le langage et le pouvoir des mots, c'est parce que nous sommes décidées à régénérer cette langue instrumentalisée contre nous. Pour transformer le silence en paroles et en actes, il est fondamental que chacune de nous établisse et analyse sa place dans cette transformation, et reconnaisse le rôle vital qu'elle joue. Pour celles qui écrivent, il est nécessaire d'examiner minutieusement, non seulement la véracité de ce que nous disons, mais encore la véracité du langage que nous utilisons. Pour d'autres, il s'agira de partager, et aussi de transmettre, ces paroles qui font sens pour nous. Mais plus que tout, il est primordial, pour nous toutes, de montrer l'exemple en vivant et

en nommant ces vérités auxquelles nous croyons, et que nous détenons au-delà de notre entendement. C'est seulement ainsi que nous pourrons survivre, en prenant part à ce processus vital, créatif et continu, et qui s'appelle grandir.

Natacha Chetcuti

Un moment de lumière

C'était le 19 novembre 2004, à l'Université Paris VII-Tolbiac, lors de la Journée d'études CEDREF/RING sur le thème « Entre sexe et genre, où est le corps ? ». Hélène nous présenta une communication sur « L'immunologie de la gestation : un paradoxe ignorant de la différence des sexes ».

L'exposé magistral d'Hélène, résumant, pour les béotiennes que pour la plupart nous étions, des connaissances biologiques terriblement complexes, a été l'un des grands moments de ma vie. Comme ces rares fois où l'on rencontre un esprit puissant doté de plus d'un sens pédagogique prodigieux, j'ai eu le sentiment de devenir intelligente, d'accéder à LA connaissance, de pouvoir PENSER... dans un domaine inconnu.

J'ai souvent la vision hallucinante de ces milliards de cerveaux humains qui ne cessent de fonctionner, de penser, penser, penser, tous au même moment et tout au long de leur brève vie. Ce qu'il y a de terrible dans la mort, ce sont aussi ces pensées qui s'éteignent avec le corps. Certains s'accrochent aux religions de l'au-delà, qui ont pour fonction principale de pallier la terrible inconnue de la mort. D'autres disent : « Mais les écrits restent. » J'ai lu en 2005 le texte écrit de l'exposé d'Hélène — dans la collection « Bibliothèque du féminisme » dont elle fut la co-éditrice et l'inlassable cheville ouvrière —, et voilà que je me sentais moins « intelligente », simplement une étudiante attentive. C'est qu'il y manquait une chose unique: sa présence forte, sa voix grave et posée, l'intégrité et la lumière communicative de sa personne. Exactement ce qui nous manque cruellement aujourd'hui.

Nicole-Claude Mathieu,
11 février 2009

Ça ne fait pas longtemps que je connais Hélène, même pas un an. Tout de suite, elle m'a surnommée « Sécurité Routière ». Moi je ne l'appelle pas Hélène, mais Millénium, un surnom que je lui ai donné à l'époque où elle décommandait nos parties de pétanque pour dévorer les trois tomes de *Millénium*.

Je l'ai rencontrée à Donnemarie, où elle venait passer ses week-ends avec Oristelle. À Donnemarie, on jouait à la pétanque, et quand on jouait en équipe, c'était forcément l'équipe féminine « Millénium et Sécurité Routière » contre l'équipe « René et compagnie ». Et c'est sûr, ça nous faisait mal quand on perdait, j'avoue même qu'on était très énervées, quelquefois pendant plusieurs heures, surtout Millénium d'ailleurs…

Donnemarie, c'étaient aussi des soirées de parties d'attaques de dés endiablées et passionnées. Tellement passionnées que notre langage en pâtissait, et Oristelle nous menaçait à chaque fois de nous mettre à l'amende. La règle devenue d'or avec ces parties de dés était « On ne s'arrête de jouer que lorsque chacune d'entre nous a gagné au moins une partie ». Ça durait quelquefois jusque tard dans la nuit, les bouteilles de whisky et de Jet 27 prenaient alors une vraie petite claque. Ces soirs-là, suivant le conseil des copines, je rentrais « par derrière », par un petit raccourci qui permettait d'éviter l'éventuel alcootest surprise, en sachant que dès le lendemain on remettrait ça. En fait, je rentrais tout le temps « par derrière ». Millénium, c'était aussi les soirées devant la télévision, les programmes sur *Arte* ou simplement les matchs de foot, de rugby ou de tennis, les soirées au petit cinéma de campagne. Au printemps, on passait des après-midi à regarder pousser la première plantation de patates au fond du jardin, un verre de « kéfir » à la main, et des soirées entières à guetter les hérissons. Le week-end, c'était elle qui se chargeait de la préparation de leur assiette de croquettes. La cantine y était tellement bonne que, certains soirs, on pouvait compter jusqu'à cinq invités se partageant la même gamelle. Pas gênées, ces petites bêtes piquantes, elles venaient même se faire des câlins dans les buissons à moins de deux mètres de

nous pendant nos parties de dés au clair de lune… On ne lançait pas les dés trop fort pour ne pas les gêner.

Les week-ends, c'était aussi Millénium devant la cheminée, n'osant plus bouger car la chatte miss « La glue » avait élu domicile sur ses genoux. C'est dans ces moments-là qu'on rêvait de se faire la traversée des États-Unis en suivant la route 66. Millénium, l'organisatrice au grand cœur… Elle jouait la conductrice de travaux au pied de l'échelle, donnant des conseils pour la taille de la vigne vierge. Elle savait mettre, avec une réelle efficacité, les compétences des autres au service de celles qui en avaient besoin. La campagne, c'étaient aussi Sina et Ariane. Certains nous appelaient « Le club des cinq » ou « Le L World de Donnemarie ». On se retrouvait chez les unes puis chez les autres, les déjeuners, les dîners, les anniversaires… Petite ville, petit réseau, c'est pour cela que depuis quelques mois Oristelle et Millénium voulaient me faire rencontrer l'âme sœur et donc, selon leur idée, me présenter à leur réseau parisien. Ça ne s'est pas fait comme prévu et, depuis Noël, le lieu des week-ends a changé, c'est moi qui suis venue les passer à Paris. On a remplacé nos parties de pétanque et de dés par des moments d'échanges très différents et par de longues séances de massages et, malgré toute ma tristesse, je sais que, même si je n'ai pas encore rencontré l'âme sœur, j'ai aujourd'hui plein de nouvelles amies.

Danièle Emourgeon

Tu as d'abord été Hélène, figure de maître antique ouvrant pour moi les portes de la connaissance. Je t'ai admirée, je t'ai suivie. Le séminaire Limites-Frontières garde les traces des savoirs que j'ai parcourus grâce à toi, et avec toi.

Et puis tu es devenue Hélénou, amie curieuse de nos altérités reconnues, parfois dans la douleur, mais toujours dans l'intérêt de ce que nos différences nous enseignaient.

Je t'ai retrouvée maintes fois sur nos chemins croisés, l'une et l'autre plus attentive. Je te savais exigeante, je t'ai découverte plus tolérante que tu ne le disais.

Tu ne m'as jamais abandonnée. Notre dernier dialogue a traversé l'espace où tu te promenais dans des décors invisibles. Je t'ai dit que j'allais écouter notre amie Mireille parler du *Parménide*. Tu as rebondi sur ce qui en fait l'essentiel: la question de l'être et de l'existence, pour suspendre sur les mots qui passent et que tu n'arrivais pas à attraper… Les mots ne peuvent pas tout dire, il est vrai.

« La mort est grande
Nous lui appartenons, bouche riante.
Lorsqu'au cœur de la vie nous nous croyons,
Elle ose tout à coup pleurer en nous. »

Rilke

Martine Menès

L'exigence intellectuelle, l'engagement politique : Hélène Rouch (Toulouse 28 février 1937 – Paris 8 février 2009)

Engagée, dès la première heure, dans les groupes et les manifestations du mouvement des femmes des années 1970, Hélène a aussitôt contribué à l'émergence des recherches féministes en France ; elle a, par la suite, déployé pour l'inscription de ces recherches dans les programmes du CNRS et de l'Université une âpre énergie où l'enthousiasme et l'ardeur se combinaient à la générosité et à l'exigence intellectuelle – ce qui l'amenait à pester contre les obstacles et les chausse-trappes qu'elle pouvait rencontrer. Des premières publications collectives dans *Le torchon brûle* à l'organisation du programme de la Fédération de recherche sur le genre, en passant par le séminaire Limites-Frontières, le colloque de Toulouse « Femmes féminisme et recherches » en 1982, les Actions thématiques programmées (ATP) du CNRS, le colloque « Sexe et Genre » et la publication des actes aux éditions du CNRS, l'ANEF, l'équipe CEDREF, ou encore le RING, Hélène Rouch a été la cheville ouvrière de bien des actions collectives qui ont jalonné le développement des recherches sur le genre.

Parallèlement à son propre travail de recherche en biologie, discipline encore peu représentée dans les recherches féministes, Hélène Rouch s'est souciée, de tout temps, d'assurer la visibilité des recherches féministes. Elle a ainsi joué un rôle prépondérant dans la création et la réussite de la collection « Bibliothèque du féminisme » aux éditions l'Harmattan, travail d'édition d'ouvrages amorcé en 1992 aux éditions Côté-femmes. Si, comme le montrait Hélène, il n'était plus, à la fin des années 1980, nécessaire de donner la preuve que la visée épistémologique de la recherche féministe introduisait une nouvelle dynamique dans la plupart des disciplines et renouvelait par là-même le questionnement et la compréhension du fonctionnement de la société, encore fallait-il travailler à obtenir les conditions matérielles de l'épanouissement de telles recherches. C'est cet engagement qu'Hélène a eu à cœur de porter, ambition reconnue par le soutien financier de l'ANEF. Cette collection représente désormais une contribution incontournable des recherches féministes, avec près de quarante titres publiés.

Plus largement, on peut dire que les actions d'Hélène ont jalonné les points forts du développement des recherches féministes, notamment au CNRS. En premier lieu, sa participation au Colloque « Femmes, féminisme et recherches » (Toulouse 1982) et à l'ensemble des réunions préparatoires, puis sa contribution essentielle à la publication des actes, sa nomination au comité scientifique des ATP « Recherches sur les femmes et recherches féministes » à partir de 1983, et son engagement pour la publication en 1991 de l'ouvrage *Sexe et Genre. De la hiérarchie entre les sexes*. Puis vient un temps de rupture dans le financement des recherches féministes. Alors qu'avec ses collègues et amies, Marie-Claude Hurtig et Michèle Kail, elle avait instamment demandé la réédition de cet ouvrage pionnier publié aux Éditions du CNRS et très vite épuisé, il est symptomatique que cette réédition ait enfin eu lieu en 2002 : c'est la trace du renouveau des questions de l'égalité entre hommes et femmes représenté par la création d'une Mission pour la place des femmes au CNRS en 2001.

Les publications d'Hélène Rouch couvrent de vastes thématiques mais l'un des points forts porte sur l'interrogation des résultats

les plus novateurs des sciences du vivant, biologie, médecine et, à partir de ce point de vue de biologiste, sur l'interrogation des sciences humaines et sociales. Dans cette perspective, le colloque organisé en 2004, puis la publication de l'ouvrage *Le corps entre sexe et genre* (2005), – travail réalisé en collaboration, mais dans lequel Hélène a joué un rôle prépondérant – constituent un des moments importants des études féministes. L'enjeu était non pas tant de tenter de sortir du dilemme entre le naturel et le construit mais d'interroger sous divers aspects les tensions et les contradictions que les constructions des catégories tant de sexe que de genre peuvent susciter. Marie-Blanche Tahon, dans l'introduction à l'ouvrage *Des frontalières*, qui comprend un des derniers textes d'Hélène Rouch, met en exergue les résultats novateurs de sa réflexion sur la gestation. Hélène Rouch propose en effet de penser, en fonction d'une autre représentation des relations duelles, non plus la « complémentarité des sexes » dans le cadre de la procréation mais la « négociation » délicate pour la reconnaissance du corps en formation de l'embryon. Cette « négociation » est mise en place par le processus même de la gestation, entre les organismes maternel et fœtal. En conséquence, Hélène souligne ainsi que cette négociation implique en fait la reconnaissance réciproque de l'altérité, voire la production même de l'altérité. Ainsi, c'est un nouveau chantier de recherches inscrit sous l'égide d'Hélène Rouch que propose l'un des axes prioritaires « Sciences de la vie et bioéthique » de la Fédération de recherche sur le genre.

Dans le bilan des ATP « Recherches sur les femmes et recherches féministes » (1983-1989), elle mettait en avant le faible développement des recherches en philosophie, histoire ou sociologie des sciences. Avec Hélène, je partageais les mêmes définitions du féminisme, des théories féministes en tant qu'instrument d'une critique des savoirs fondée sur des études approfondies des processus de production des connaissances et des conditions de leur diffusion ; et du féminisme comme théorie politique. En 2001, Hélène Rouch a ainsi mis en avant comme une des hypothèses de la faible réception des critiques féministes des sciences dans l'Université française la

misogynie certaine du milieu scientifique, la tradition française de critique épistémologique des sciences résistant à l'émergence de la critique sociologique ». C'est aussi au travers des échanges avec Hélène que j'ai mieux compris comment l'opposition Lamarck-Darwin demeurait encore active dans l'histoire des sciences et combien de larges pans de la pensée en France restent marqués par l'obsession de l'objectivité de la recherche dont serait exclu tout positionnement subjectif. Derrière l'opposition nature/culture si active dans la pensée antiféministe se profilent très largement les traces subreptices du fonctionnalisme, tare « congénitale » de la pensée sociologique en France.

Voilà quelques mots pour résumer l'engagement et le travail remarquable qu'Hélène Rouch a consacré au développement de la pensée féministe sans oublier les rires et le bonheur partagés ensemble.

Dominique Fougeyrollas-Schwebel

Hélène Rouch a joué un rôle décisif dans l'introduction des recherches sur « science et genre » en France. Sa formation d'agrégée en biologie, couplée avec une très grande curiosité intellectuelle, son intérêt permanent pour les derniers développements scientifiques, un esprit critique sans faille, ainsi que son engagement féministe, l'ont amenée à s'intéresser aux intersections entre science, histoire sociale et culturelle de la science et études de genre. Dans son travail de chercheuse, de grande originalité, Hélène a su tenir le pari de ne jamais perdre de vue la matérialité des corps sexués, sans pour autant être tentée par un essentialisme, qu'il soit un naturalisme naïf ou la recherche d'une supposée « essence féminine ». Ses travaux ont mis en avant l'importance du corps reproductif des femmes, avec toutes ses ramifications, et ont permis aux féministes d'appréhender le sens des nouveaux développements en biologie. Elle fut particulièrement attentive à l'apport des derniers travaux en immunologie et en

physiologie de la grossesse, à l'enrichissement de notre compréhension de l'expérience et du vécu des femmes. En même temps, elle a suivi de près la manière dont chercheurs, journalistes et auteurs de manuels scolaires ont utilisé ces connaissances et elle a été aussi attentive à la persistance des modèles sexistes qui s'exprimaient dans les discours des uns et des autres, sous couvert d'un langage supposé scientifique. Son travail de chercheuse, d'éditrice et avant tout la façon dont elle a encouragé et fait avancer le travail d'autres chercheuses, notamment des jeunes, ont favorisé les interrogations sur le « naturel » et sur le corps sexué en France. Passionnée, convaincue et très ouverte, tout en restant modeste – parfois excessivement –, Hélène a véritablement fait œuvre d' « accoucheuse » d'un domaine nouveau de connaissance, un qualificatif qui, je pense, lui va particulièrement bien, puisqu'elle a mis les approches féministes de la biologie de la reproduction au centre de ses intérêts de recherche.

Chaleureuse, bonne vivante et drôle, fine et persévérante, Hélène nous manque énormément.

Ilana Löwy

Ces deux textes ont paru dans *Cahiers du Genre*, n° 47/2009, pp. 5-9.

Hélène Rouch. Née le 27 février 1937 à Fronton (Haute-Garonne), elle a d'abord effectué le parcours sans faute d'une petite fille douée (père instituteur, mère employée des Postes) qui l'a menée de l'École Normale d'Institutrices, où elle prépare le CAPES de Sciences Naturelles à la Faculté des Sciences de Toulouse.

Professeur de Sciences Naturelles dans l'Algérie « libérée » de 1963, elle laisse à Tewfik Allal le souvenir d'une « enseignante » aussi ouverte qu'exigeante: Hélène « l'éveilleuse » n'a jamais cessé de transmettre, à tous les enfants qu'elle rencontrait, ses élèves, ses neveux, les enfants de ses amies, les histoires et les raisons de la nature, celle des plantes, des animaux, de la vie.

Photo Nicole Décuré

De retour en France à l'automne 1968, engagée en politique (au PSU), elle rencontre très vite le Mouvement de Libération des femmes. Elle a la certitude de « faire l'Histoire », dit Oristelle Bonis, sa compagne. Elle est là dans les premières années : *Le Torchon brûle* de 1971 à 1974 et les réunions du groupe « Psychanalyse et Politique » qu'elle quitte en 1974 pour rejoindre l'Association LMF « Libération mouvementée des femmes ».

En 1978, dans l'unique numéro de la revue *Parole !*, elle analyse la torture spécifique réservée aux femmes, de Djamila Boupacha aux « terroristes » d'Allemagne ». « Notre corps est notre capital » donc la cible élective de toutes les répressions.

Le Mouvement des femmes lutte à l'époque pour la reconnaissance du viol comme crime.

Hélène, « Princesse de science », crée alors le Séminaire « Limites/Frontières » qu'elle inaugure avec son intervention, « Limites et membranes », en 1980. Elle convoque toutes les compétences reconnues et inconnues, toutes les volontaires et les récalcitrantes de toutes disciplines, des mathématiques à la littérature, de l'histoire à la psychanalyse, de la biologie à la philosophie pour penser ensemble. Hélène aimait et estimait les femmes, d'un amour tendre, passionné, intelligent, exigeant.

En 1982, elle participe activement à la préparation du Colloque de Toulouse, dont elle éditera les « Actes » avec l'AFFER.

Dans l'institutionnalisation du féminisme, elle poursuit plusieurs objectifs :

- Lutter pour la visibilité de la pensée féministe, dans le domaine de l'édition (qui abandonnait alors les « Collections Femmes » selon le caprice de la mode). Elle publie le bilan des recherches multiples

de l'Action Thématique programmée du CNRS et se lance dans l'entreprise de Côté-Femmes (1989) poursuivie chez L'Harmattan par la « Bibliothèque du féminisme ».

- Elle est un membre fondateur et central de l'APEF (Association parisienne pour les Études Féministes, 1983) et de l'ANEF (1989) (Association Nationale des Études Féministes), souvent « trésorière » en vertu de sa probité. Elle gardait et gérait les trésors dérisoires alloués par les ministères et les trésors immenses de nos travaux et de nos jours.

- Elle poursuit la recherche : l'« ATP » ne se résume pas à une opération institutionnelle. Elle participe à la réflexion collective d'un groupe autour de « La mise en discours du féminin dans l'époque de la psychanalyse » qui se réunit à Reid Hall et en vacances atlantiques, à L'Amélie.

Hélène Rouch avec constance, a continué à donner à son rêve une réalité. « Passeuse » entre dissensions et entre générations, elle a travaillé à la difficile et nécessaire publicité d'une « communauté » moins inavouable qu'improbable, et cependant bien réelle. Car pour lui dire: « Tu vas nous manquer », nous étions toutes là. « Still here », au-delà des différends.

Hélène a œuvré pour le futur, plutôt que pour l'éternité féminine d'autres Hélène, de Troie ou d'ailleurs.

Son œuvre, théorique aussi bien que pratique reste un exemple de générosité, de rigueur et de probité.

Françoise Duroux

C'est au tout début des années 90 que l'Association nationale des études féministes a décidé de republier les textes féministes contemporains dispersés dans divers journaux, revues, recueils, etc., pour les rendre accessibles, ce qu'ils n'étaient guère. Hélène, avec Oristelle Bonis, Dominique Fougeyrollas et, au départ, Marie-Laure Arripe, ont tout d'abord fondé et dirigé la collection

Recherches chez Côté-femmes pendant trois ou quatre ans, collection à laquelle a succédé Bibliothèque du féminisme chez L'Harmattan. Les discussions avec les maisons d'édition étaient d'autant plus difficiles qu'à cette époque, la majorité, sinon la totalité de ces maisons, avaient fermé la collection « femmes » qu'elles avaient ouverte quelques courtes années auparavant, et avec parcimonie. Depuis le début de ces deux collections, plus d'une quarantaine d'ouvrages ont été publiés se répartissant en ouvrages de recherche, rééditions, et traductions.

Le travail d'édition d'Hélène a été central et déterminant dans cette affaire : dans ses choix de publication souvent pas très faciles, dans ses marchandages avec les maisons d'édition, dans les relations avec les auteurs où les discussions étaient à la fois perspicaces, exigeantes et chaleureuses. Et dans tout, la ténacité et la pugnacité. Elle traitait tout ça avec un air d'évidence malgré la fragilité de l'entreprise, les difficultés d'argent. Ce qui demande un grand altruisme et une rare hauteur de vue, un projet politique de transmission des connaissances et de poursuite du mouvement féministe. Tout cela, elle l'avait, c'est sûr.

Colette Guillaumin, Nicole-Claude Mathieu, Claire Michard,
Gail Pheterson et Paola Tabet

BIBLIOGRAPHIE D'HÉLÈNE ROUCH

ARTICLES DANS DES LIVRES COLLECTIFS OU DES REVUES

Avec Simone Bateman, « Quel avenir pour la reproduction ? », in V. Haudiquet, M. Surduts, N. Tenenbaum (dir.), *Une conquête inachevée : le droit des femmes à disposer de leur corps,* Paris, Syllepse, 2008, pp.129-148.

« La dualité dans la reproduction sexuée », in M-B. Tahon (dir.), Des frontalières. *Actes du 4e Congrès international des recherches féministes dans la francophonie plurielle*, t. 1, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2007, pp. 27-44.

« La médecine face à l'identité féminine », *Nouveaux Regards*, n° 36, janv.-mars 2007, pp. 31-33.

« La gestation, paradoxe immunologique de la gestation », in H. Rouch, E. Dorlin et D. Fougeyrollas-Schwebel (dir.), L*e corps, entre sexe et genre*, Paris, L'Harmattan, coll. « Bibliothèque du féminisme », 2005, pp. 105-126.

« Les données de la biologie », in I. Galster (dir.), *Simone de Beauvoir :* Le Deuxième Sexe*, Le livre fondateur du féminisme moderne en situation*, Paris, Honoré Champion, 2004, pp. 39-52.

« La différence des sexes chez Adrienne Sahuqué et Simone de Beauvoir : leur lecture des discours biologiques et médicaux », *Les Cahiers du Genre*, n° 34, *La distinction entre sexe et genre. Une histoire entre biologie et culture*, 2003, pp. 105-126, n° dirigé par I. Löwy et H. Rouch.

Avec I. Löwy, « Genèse et développement du genre : les sciences et les origines de la distinction entre sexe et genre », *Cahiers du genre*, n° 34, *La distinction entre sexe et genre. Une histoire entre biologie et culture*, 2003, pp. 5-16, n° dirigé par I. Löwy et H. Rouch.

« Présentation », in D. Fougeyrollas-Schwebel, H. Rouch et C. Zaidman, *L'Activité scientifique des femmes. États-Unis, Grande-Bretagne, France*, *Cahiers du CEDREF*, « Colloques et travaux », 2003, Paris, Université Paris 7, pp. 11-20.

« Trois conceptions du sexe : Simone de Beauvoir entre Adrienne Sahuqué et Suzanne Lilar », *Simone de Beauvoir Studies, Ce siècle a deux ans*, vol. 18, 2001-2002, pp. 49-60 (Article issu d'une communication prononcée au colloque international de la Société Simone de Beauvoir, Oxford, 20-22 juillet 2001.)

« Recherches sur les femmes et recherches féministes », l'Action Thématique programmée du CNRS », in F. Basch *et al*, *Vingt-cinq ans d'études féministes. L'expérience Jussieu,* CEDREF, Publications universitaires Denis Diderot, 2001.

« Acquis scientifiques et avancées féministes : Simone de Beauvoir, Suzanne Lilar, Adrienne Sahuqué », *Les Temps Modernes*, n° 619, 2002, pp. 78-92.

Avec Marie-Claude Hurtig et Michèle Kail, « Avant-propos », in M.-C. Hurtig, M. Kail et H. Rouch (dir.), *Sexe et Genre. De la hiérarchie entre les sexes,* Paris, éditions du CNRS, 2002, pp. 245-255 (nouvelle édition).

« L'idée de sexuation », *Science et Avenir*, n° hors série, *Les Grandes idées du siècle*, janv. 2000, pp. 82-87.

« Les catégories de sexe », *Science et Avenir*, n° hors série, *Le Sexe*, avril-mai 1997, pp. 60-62.

« Le discours de la sexuation dans les manuels de biologie de l'enseignement secondaire », *Mots. Les langages du politique*, n° 49, 1996, pp. 116-120.

« La grossesse, négociation avec un corps étranger », *La lettre du GRAPE*, n° 25, octobre 1996, pp. 17-24.

« Huairou, le premier jour », *Bulletin de l'ANEF*, n° 19, 1995, pp. 30-31.

« Les nouvelles techniques de la reproduction vers l'indifférenciation sexuelle ? » in A. Ducrot et M. Panoff (dir.), *La Frontière des sexes*, Paris, PUF, 1995, pp. 251-269.

« Nouvelles techniques de la reproduction : de la différence à l'inégalité » in M.-C. Hurtig, M. Kail et H. Rouch (dir.), *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, Paris, éditions du CNRS, 1991, pp. 245-256 (réédition. 2002).

Avec Marie-Claude Hurtig et Michèle Kail, « Introduction », in M.-C. Hurtig, M. Kail et H. Rouch (dir.), *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, Paris, éditions du CNRS, 1991, pp. 11-25.

« Préface » à Ph. Hecquet, *De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes (1707)* Paris, Côté-femmes, 1990, pp. 7-26.

« À propos de l'ordre maternel », entretien avec Luce Irigaray, in L. Irigaray, *Je, tu, nous, pour une culture de la différence*, Paris, Grasset-Fasquelle, 1990, pp. 45-54.

« La maîtrise de la reproduction : les enjeux de la catégorisation des sexes », in A.-M. Daune-Richard, M.-C. Hurtig et M.-F. Pichevin, *Catégorisation de sexe et constructions scientifiques,* Aix-en-Provence, Université de Provence, petite collection CEFUP, 1989, pp. 149-158.

« Le placenta comme tiers », *Langages, Le Sexe linguistiqu*e, n° 85, 1987, pp. 71-79.

« La maternité mise à nu par ses propriétaires », *Cahiers du Grif, De la parenté à l'eugénisme*, n° 36, 1987, pp. 39-50.

« Les nouvelles techniques de reproduction (NTR). Le réductionnisme au Pays des Merveilles », *Séminaire Limites-Frontières*, n° 57, avril 1987, multigraphié.

« Une expérience d'interdisciplinarité hors institution : le séminaire Limites-Frontières », *Perspectives universitaires, L'Université au féminin*, vol. 3, n° 1-2, 1986, pp. 333-341.

« Les nouvelles technologies dans la reproduction humaine », *Chro - nique féministe*, n° 16, 1986, pp. 5-12.

Un exemple de théorie biologique. Les théories successives sur la nature et la transmission de l'influx nerveux, « Exemples de leçons », Centre régional de documentation pédagogique de Paris, 1985.

« Différence(s) biologique(s) des sexes : au pluriel ou au singulier », *Actes du colloque national « Femmes, féminisme et recherches »* Toulouse, décembre 1982, Toulouse, éd. AFFER, 1984, pp. 801-807.

« Le placenta, un parasite non égoïste », *Séminaire Limites-Frontières*, n° 31, avril 1983, multigraphié.

« "Ça" sent », article sur *Le Livre du ça* de Groddeck, Cahier dramaturgique du Théâtre national de Strasbourg. *En souffrance*, n° 4, 1981, pp. 10-12.

« Limites et membranes », *Séminaire Limites-Frontières*, n° 1, novembre 1980, multigraphié.

« Les navires sont pleins de fantômes », *Parole !*, n° 1, 1978, pp. 34-37.

Avec Marie Dunglas, « Après les femmes, les bœufs voteront-ils ? », *Parole !*, n° 1, 1978, pp. 60-63.

Avec Georges Taberly, « Etude d'un Epicaride Bopyridæ, parasite branchial de *Processa acutirostris Nouvel* et *Holthuis*. Description de la femelle gravide et du mâle », monographie, *Bulletin de l'Institut océanographique*, Monaco, n° 1203, 1961.

ARTICLES COLLECTIFS (NON SIGNÉS)

Séminaire Limites-Frontières, « Un travail à soi et une conversation de salon », *Actes du colloque national « Femmes, féminisme et recherches »,* Toulouse, décembre 1982, Toulouse, éd. AFFER, 1984, pp. 147-151.

« Humeurs sur l'analyse », *Alternatives, Face-à-femmes*, n° 1, juin 1977, pp. 106-112.

« Pourquoi (pas) les Chinoises ? Pourquoi (pas) nous ? », *Les Temps modernes*, n° 349-350, août-septembre 1975, pp. 342-353.

« Contraception, avortement, sexualité, réformisme », *Le torchon brûle*, n° 5, 1973, non paginé.

RAPPORT DE RECHERCHES

Avec Michèle Kail, *Les nouvelles techniques de reproduction : manipulations biologiques, stratégies discursives, Action thématique programmée*, « Recherches sur les femmes et recherches féministes », CNRS, multigraphié, 1989.

COMMUNICATIONS NON PUBLIÉES

« Le rôle des hormones dans la vision de l'identité féminine », colloque FSU, Paris, février 2007.

« AMP, éthique et politique », colloque « Des femmes et des hommes », Centre Georges Pompidou, Paris, janvier 2007.

« Biologie et identité sexuée », séminaire de l'Institut international Erasme, MSH Nord Pas-de-Calais, novembre 2006.

« Une autre pensée marginale et originale des années 1930 : lire Adrienne Sahuqué (*Les Dogmes sexuels*, 1932) à partir de Fleck », Colloque Fleck, Paris, février 2006.

« L'identité biologique à l'épreuve de la gestation », colloque international « Le Même et l'Autre : approche pluridisciplinaire d'une thématique philosophique », Université Paul Valéry, Montpellier III, novembre 2005.

« Les NTR : des progrès à finalité très orientée », communication avec Michèle Kail, Journées de Femmes et Pouvoir, « Les nouvelles techniques de reproduction », Lyon, 1986.

ARTICLES DONT IL RESTE À TROUVER LA DATE ET/OU LE LIEU DE PUBLICATION

???, avec Evelyne Peyre, Jeanne Peiffer et Christiane Frougny, « Sans limites ni frontières », *Pénélope* (mais pas dans le n° « Femmes et sciences » de 1981).

« Scientifiquement vôtre » – aucune indication de date ou de lieu, mais les annotations sur la copie dactylographiée sont de la main d'Hélène.

1983 – « Les bébés éprouvette : le paradoxe d'une obsession » (sur le ms. Hélène mentionne « à paraître dans la revue *Silex* »).

forum

Objet : maquette des nouveaux masters conduisant aux métiers de l'enseignement

Paris, le 19 novembre 2008

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

En ce moment, dans votre université, les équipes se réunissent pour élaborer une nouvelle maquette de master pour répondre à la demande du ministère de l'Education nationale. Il nous semble que le moment est opportun pour intégrer une formation obligatoire de tous les acteurs/actrices du système éducatif (enseignant-e-s du premier et second degré, CPE, etc.) à l'égalité filles-garçons.

Les conventions de 2000 et 2006 « pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, dans le système éducatif » précise qu'il est nécessaire :

• d'intégrer l'égalité entre les sexes dans les pratiques professionnelles et pédagogiques des acteurs et actrices du système éducatif,

• de former l'ensemble des actrices et acteurs du système éducatif à l'égalité.

Dans sa déclaration du 9 octobre 2008 à Grenoble, lors du colloque européen intitulé « L'apprentissage des sciences dans l'Europe de la connaissance », Monsieur le ministre de l'Education nationale Xavier Darcos a insisté sur l'objectif « d'assurer l'égalité, notamment entre les garçons et les filles dans l'accès aux professions scientifiques. En effet, la crise des vocations scientifiques est d'autant plus préoccupante qu'elle se double du problème spécifique de l'accès des jeunes filles aux professions scientifiques. »

Les acteurs/actrices du système éducatif partagent avec la société dans laquelle ils vivent les conceptions du Masculin et du Féminin, les représentations sexuées des disciplines, celles des métiers, des rôles sociaux et familiaux et ne les abandonnent pas en entrant dans un établissement scolaire. Ces stéréotypes sociaux de sexe, appliqués aux disciplines et aux filières, véhiculés inconsciemment par les enseignant-e-s, les CPE, etc., jouent un rôle important dans les choix d'orientation différenciés des filles et des garçons. Il n'est pas question d'accuser, il est question de sensibiliser et de former.

Les associations Femmes Ingénieures, femmes et mathématiques, Femmes et Sciences, l'ANEF et l'AFFDU demandent que soit mise en place une formation obligatoire de tous les acteurs de l'éducation (enseignant-e-s du premier et second degré, CPE, etc.) à l'égalité filles-garçons, d'une durée que nous estimons à 45 heures, tant en formation disciplinaire (analyse des pratiques) qu'en formation transversale (psychologie, sociologie, sciences de l'éducation), en articulation avec la formation sur le terrain.

Nous avons déjà élaboré quelques propositions de formation et cette durée nous semble nécessaire compte tenu du fait qu'on a affaire à des pratiques liées à des savoirs de sens commun qui sont profondément ancrés et qui commandent des représentations, des jugements et des conduites non volontaires ni même conscients, il faut donc du temps pour les travailler efficacement.

Nous demeurons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

SIGNATURES

Femmes Ingénieurs CNISF - 7 rue Lamennais 75008 PARIS
femmes_ingenieurs@yahoo.com

Femmes et Mathématiques – Institut Henri Poincaré - 11, rue Pierre et Marie-Curie -75231 -PARIS cedex 05 - fetm@ihp.jussieu.fr - Tél/fax : 01 44 27 64 20

Femmes et Sciences – 9 rue Vésale 75005 PARIS
Tél. : 01 47 70 85 35 – femmes.sciences@orange.fr

AFFDU – 4 rue de Chevreuse 75006 –ARIS - affdu@club-internet.fr
Tél./fax : 01 43 20 01 32

ANEF – 34, rue du Professeur-Martin 31500 TOULOUSE
contact@anef.org

Motion

Vu les besoins de l'Europe en technicien-ne-s et ingénieur-e-s (Objectifs de Lisbonne, Sommet de Barcelone),

Vu la convention pour l'égalité entre les filles et des garçons, les femmes et les hommes, dans le système éducatif de juin 2006,

Vu la loi organique relative aux lois de finance (LOLF) qui fixe un objectif chiffré de 20% de filles de plus en 2010 dans les terminales scientifiques et techniques,

Vu les situations violentes vécues par les jeunes filles dans les filières techniques de l'enseignement secondaire,

Vu le « Cahier des charges de la formation des maîtres en IUFM » (B.O. 1 du 4 janvier 2007),

Vu la « Circulaire de rentrée 2008 » (B.O.n°15 du 10 avril 2008),

Vu la réforme des procédures de recrutement des enseignants du premier et du second degrés et des conseillers principaux d'éducation (CPE) qui entrera en vigueur pour une première session de concours en 2010, avec notamment les épreuves destinées à évaluer la connaissance du système éducatif (nouveaux concours de recrutement – présentation par F. Perret, Doyen de l'IGEN 13 octobre 2008),

Vu la nécessité pour les enseignants de justifier de l'obtention d'un diplôme de master pour pouvoir être recrutés à titre définitif à

l'issue des nouveaux concours de recrutement (X. Darcos et V. Pécresse, présentation de la réforme du recrutement et de la formation des enseignants au conseil des ministres du 2 juillet 2008),

Les associations Femmes et Sciences, femmes et mathématiques, Femmes Ingénieurs, ANEF et AFFDU demandent que soit mise en place dans tous les masters conduisant aux métiers de l'enseignement une formation obligatoire de tous les acteurs de l'éducation à l'égalité filles-garçons, d'une durée de 45 h, tant en formation disciplinaire (analyse des pratiques) qu'en formation transversale (psychologie, sociologie, sciences de l'éducation), en articulation avec la formation sur le terrain.

PIÈCES JOINTES :

Annexe 1: Objectifs de Lisbonne, Sommet de Barcelone.

Annexe 2 : Convention, cahier des charges IUFM, circulaire de rentrée 2007.

Annexe 3 : situations violentes vécues par les jeunes filles.

Annexe 4 : Revue de la littérature récente sur les inégalités de genre dans les méthodes d'enseignement et la gestion des relations entre pairs dans l'aire francophone.

Annexe 5 : Conférence européenne de Grenoble : « L'Apprentissage des sciences dans l'Europe de la connaissance » Discours - Xavier Darcos 09/10/2008.

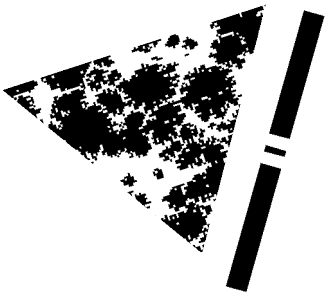

Statuts de l'ANEF

Association nationale des études féministes

ARTICLE 1 - Il est fondé entre les adhérentes aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 18 août 1901, ayant pour titre : « Association nationale des études féministes » (ANEF). Son siège social est fixé à Paris : 9 bis, rue de Valence 75005. Il pourra être transféré sur simple décision du bureau.

ARTICLE 2 - L'association se propose d'être un lieu de réflexion, d'échanges et de confrontations. Elle se donne comme but principal la promotion des études et recherches féministes, sur les femmes et sur les rapports de sexe et de genre, notamment par :

- l'enseignement, la formation, la création et la recherche, dans et hors institution ;
- la diffusion et la valorisation de ces recherches et de ces problématiques au moyen de publications, colloques, séminaires, rencontres, annuaires, etc. ;
- la création d'enseignements féministes à tous les niveaux d'enseignements ;
- la création de postes, d'équipes et de programmes de recherche dans les organismes publics, parapublics et privés d'enseignement, de formation et de recherches.

Ces buts seront réalisés par toutes actions nécessaires, y compris l'action concertée auprès des pouvoirs publics, régionaux, nationaux et internationaux.

L'association se donne également pour buts :

- la défense des intérêts professionnels et moraux de ses membres et la lutte contre les discriminations sexistes ;
- le maintien et le développement de relations d'échanges, de respect mutuel et de solidarité entre ses membres ;
- le développement de liaisons avec les associations et les groupes nationaux ou étrangers, la participation aux réseaux européens et internationaux d'études féministes.

ARTICLE 3 - Peuvent devenir membres de l'association les femmes, sans distinction de nationalité, qui sont en accord avec les buts de l'association, et s'engagent à travailler à leur réalisation. Les demandes d'adhésion sont adressées au Conseil d'administration.

L'association admet également, à titre d'associés, des groupes des institutions, et les individus qui soutiennent ses objectifs. La qualité de membre se perd par démission, non-paiement de la cotisation ou tout autre motif prévu au réglement intérieur.

ARTICLE 4 - Les ressources de l'association comprennent : le montant des cotisations, les dons, legs et subventions accordées pour le fonctionnement et la réalisation des buts de l'association dans les limites fixées par la loi.

ARTICLE 5 - L'assemblée générale comprend tous les membres de l'association. Elle se réunit au moins une fois par an sur convocation du conseil d'administration. L'ordre du jour est indiqué sur les convocation. La présidence est assurée par un membre du conseil d'administration.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées par le conseil d'administration, soit à son initiative, soit à la demande transmise au conseil d'administration du cinquième des membres.

ARTICLE 6 - L'assemblée générale est l'instance souveraine. Elle définit les orientations. Le conseil d'administration est élu pour 2 ans par l'assemblée générale des membres à jour de leur cotisation et dans un souci de représentativité des régions conformément au règlement intérieur. Il désigne en son sein chaque année un bureau formé au moins d'une présidente, une secrétaire, une trésorière, et suscite la mise en place de commissions responsables devant lui. Toutes les décisions du conseil sont prises de façon collégiale.

ARTICLE 7 - Un règlement intérieur est établi par le conseil d'administration qui le fait approuver par l'assemblée générale. Il est destiné à préciser les statuts et à fixer les divers points non prévus par ceux-ci notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ARTICLE 8 - La révision des présents statuts ne pourra avoir lieu qu'à la suite d'une proposition présentée à l'assemblée générale, soit par le conseil d'administration, soit par un cinquième des membres inscrits. Le vote ne pourra avoir lieu qu'à une prochaine assemblée générale qui sera convoquée sur cet ordre du jour. La décision est prise à la majorité des membres inscrits.

ARTICLE 9 - La dissolution de l'association est prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale convoquée sur cet ordre du jour et représentant la majorité absolue des membres inscrits. Une ou plusieurs liquidatrices sont nommées par cet assemblée et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Association nationale des études féministes

BULLETIN D'ADHÉSION 2010

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

J'ai pris connaissance des statuts de l'ANEF.

Signature :

Membre adhérent-e :	45 € (revenus mensuels supérieurs à 1 500 €)
	30 € (revenus mensuels inférieurs à 1 500 €)
	15 € (pour les étudiant-e-s, sur justificatif)
	10 € (pour les adhérentes d'EFiGiES, Bulletin électronique seulement)
Membre associé-e :	50 €
Service du Bulletin seul :	50 € (institutions)

L'adhésion est annuelle (année civile janvier-décembre) et inclut l'abonnement au Bulletin.

Règlement et bulletin d'adhésion ou d'abonnement à renvoyer à l'ordre de :

ANEF – 34, RUE DU PROFESSEUR-MARTIN 31500 TOULOUSE

Bulletin de commande

Actes des journées de l'ANEF

Brochures disponibles au secrétariat de l'ANEF : 34, rue du Professeur-Martin 31500 Toulouse.

Nom :..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Cocher les brochures commandées	**PRIX**
☐ Pouvoir, parité, représentation politique	7 €
☐ Études féministes, militantisme et mouvement des femmes	7 €
☐ Les féministes face à l'antisémitisme et au racisme	7 €
☐ Lien sexuel, lien social	7 €
☐ Femmes, féminisme, féminité : représentations et ruptures	7 €
☐ Féminisme et polar	7 €
☐ École : inégalités de sexe	7 €
☐ Études féministes : quelle visibilité ?	7 €
☐ Désexisation et parité linguistique	7 €
☐ Violences sexuées et appropriation des espaces publics	7 €
☐ Annuaire 2000 des adhérentes	7 €

Total de la commande :..... €

Prière de joindre le règlement à la commande.